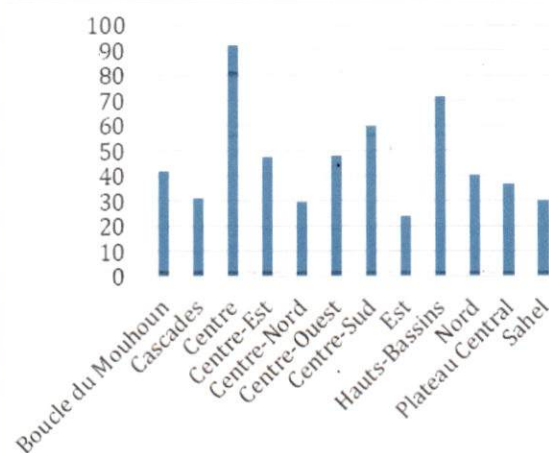
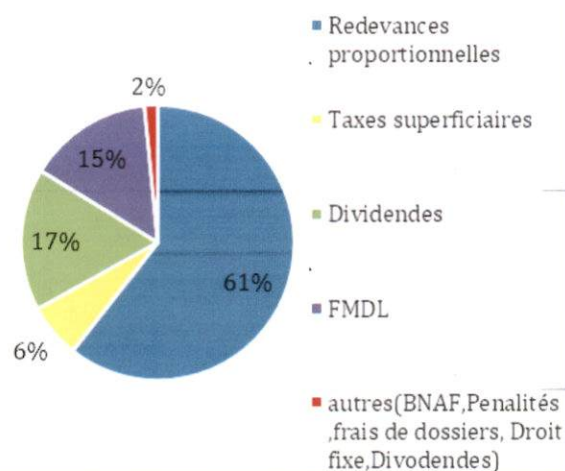




TABLEAU DE BORD 2022 DU MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES



AOÛT 2023

AVANT PROPOS



L'énergie et les mines sont des secteurs stratégiques de l'économie nationale. Pour une meilleure visibilité et appréciation des résultats de l'action gouvernementale, la production régulière des données statistiques, outils d'aide à la décision et de suivi des actions, s'avère nécessaire.

C'est ainsi que mon département s'évertue, à travers l'annuaire statistique et le tableau de bord, à mettre à la disposition des décideurs, des investisseurs, des partenaires techniques et financiers, des chercheurs et autres usagers des données statistiques fiables en vue d'une meilleure planification des actions de développement relatives aux secteurs énergétique et minier. Le tableau de bord est un complément de l'annuaire statistique. C'est un outil d'aide à la décision qui rassemble les indicateurs construits, présentés et analysés de façon périodique. Il combine le visuel et la narration pour faciliter la compréhension des évolutions des indicateurs essentiels.

Ce tableau de bord présente une analyse des données sur la période 2013-2022. Il est le fruit d'un travail d'équipe qui a réuni les cadres de mon département et ceux des départements et structures partenaires.

J'exprime mes remerciements à l'ensemble des acteurs qui se sont investis à l'élaboration de ce tableau de bord. Aussi, voudrais-je encourager les structures à renforcer leur collaboration afin de favoriser la mise en place d'un système d'informations efficace au sein du Ministère, gage d'une production de données de qualité.

Convaincu de la nécessité d'une large diffusion des données statistiques, je vous informe que le présent tableau de bord est disponible à la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) et est accessible sur les sites web de la Direction générale du cadastre minier « www.ecadastreminier.bf », de SONASP (ex ANEEMAS) « www.aneemas.bf », du BUMIGEB « www.bumigeb.bf », du CNS « www.cns.bf », du SP/ITIE « www.itie-bf.bf », de la SONABEL « www.sonabel.bf », de l'ANEREE « www.aneree.bf », de la CMB « www.chambredesmines.bf » et de l'ABER « www.aber.bf ».

Je fonde l'espoir que ce document répondra à vos attentes et constituera un instrument de référence en matière de statistiques dans les domaines de l'énergie, des mines et des carrières.

Le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières

Simon-Pierre BOUSSIM



SOMMAIRE

AVANT PROPOS	2
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
SIGLES ET ABREVIATIONS	7
UNITES DE MESURE	9
CONTEXTE	10
PRINCIPAUX INDICATEURS	12
1. RESSOURCES HUMAINES	14
1.1. Structures centrales	14
1.2. Structures rattachées	16
2. RESSOURCES FINANCIERES	18
3. CONTRIBUTION DES MINES ET DES CARRIERES A L'ECONOMIE	21
3.1. Contribution des mines et des carrières à la formation du Produit intérieur brut 21	
3.2. Production et exportation des substances du secteur minier	23
3.3. Contribution des mines et des carrières aux recettes du budget de l'Etat	25
3.4. Contribution des mines et des carrières aux recettes du budget des collectivités territoriales	27
4. ACTIVITES EXTRACTIVES	29
4.1. Titres miniers et autorisations de substances de mines	29
4.2. Autorisations d'exploitation industrielle de substances de carrières	33
4.3. Production industrielle des substances de carrières	35
5. RECOUVREMENT DES RECETTES DANS LE DOMAINE DE L'ELECTRICITE PAR LE MINISTERE (STRUCTURES CENTRALES)	38
6. ENERGIE ELECTRIQUE	39
6.1. Production d'électricité	39
6.2. Livraison d'énergie électrique à la distribution	41
6.3. Capacité de production	43
6.4. Besoin en électricité	45
6.5. Longueur du réseau	47
6.6. Taux d'électrification et de couverture du réseau national interconnecté	49
6.7. Nombre de localités électrifiées	51
6.8. Abonnement	53
6.9. Consommation d'énergie électrique	55
6.10. Consommation en combustibles des centrales thermiques de la SONABEL 57	
7. HYDROCARBURES	59

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Personnel des structures centrales	15
Tableau 2 : Personnel des structures rattachées	17
Tableau 3 : Dotations budgétaires	19
Tableau 4 : Valeur ajoutée des mines et des carrières	22
Tableau 5 : Valeurs des exportations des industries extractives	24
Tableau 6 : Contribution du secteur des mines et carrières aux recettes du budget de l'Etat	26
Tableau 7 : Contribution du secteur des mines et des carrières aux budgets des collectivités territoriales	28
Tableau 8 : Les sites miniers (titres et autorisations) par mode d'exploitation	30
Tableau 9 : Les autorisations d'exploitation industrielle des carrières par substance	34
Tableau 10: Production des substances de carrière	36
Tableau 11 : Récapitulatif de la production électrique nationale	40
Tableau 12 : Récapitulatif de la livraison d'énergie	42
Tableau 13 : Récapitulatif de la capacité de production nationale	44
Tableau 14 : Récapitulatif de la puissance souscrite	46
Tableau 15 : Récapitulatif de la longueur du réseau électrique	48
Tableau 16 : Puissance souscrite par région	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 17 : Taux de couverture et d'électrification	50
Tableau 18 : Récapitulatif du nombre de localités électrifiées	52
Tableau 19 : Récapitulatif du nombre d'abonnés	54
Tableau 20 : Récapitulatif de la consommation en énergie électrique	56
Tableau 21 : Consommation des centrales	58
Tableau 22 : Récapitulatif des achats des hydrocarbures	60

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du personnel des structures centrales par sexe	15
Graphique 2 : Personnel des structures centrales par tranche d'âge en 2022.....	15
Graphique 3 : Répartition de l'effectif 2022 par ancienneté.....	15
Graphique 4 : Répartition du personnel du métier « Mines et énergie » par sexe en 2022.....	15
Graphique 5 : Répartition du personnel des EPE par sexe en 2022.....	17
Graphique 6 : Personnel du BUMIGEB par tranche d'âge en 2022.....	17
Graphique 7 : Répartition du personnel des sociétés d'Etat par sexe en 2022.....	17
Graphique 8 : Répartition de l'effectif de SONABEL par tranche d'âge.....	17
Graphique 9 : Répartition du Personnel des EPE par catégorie en 2022.....	17
Graphique 10 : Evolution des dotations du MEMC.....	19
Graphique 11 : Evolution du taux d'exécution des transferts courants.....	19
Graphique 12 : Evolution des dotations de transferts courants par structure (en millions de FCFA)	19
Graphique 13 : Evolution de l'exécution des transferts courants par structure (en millions de FCFA)	19
Graphique 14 : Evolution des dépenses du personnel du MEMC.....	19
Graphique 15 : Evolution des dépenses courantes et en capital.....	19
Graphique 16 : Evolution de la valeur ajoutée des industries extractives.....	22
Graphique 17 : Evolution du cours moyen de l'Or en \$US /Once	22
Graphique 18 : Part des industries extractives dans le PIB	22
Graphique 19 : Exportation d'or et du zinc en milliards de FCFA.....	24
Graphique 20 : Evolution de la production d'argent en tonne.....	24
Graphique 21 : Evolution de la production d'or en tonne.....	24
Graphique 22 : Evolution de la production du minerai de zinc en millier de tonnes	24
Graphique 23 : Evolution des exportations d'or en milliards de FCFA.....	24
Graphique 24 : Recettes Minières.....	26
Graphique 25 : Part des recettes de service en 2022	26
Graphique 26 : Evolution des recettes issues de l'industrie minière.....	26
Graphique 27 : Evolution des recouvrements des recettes des mines et carrières	26
Graphique 28: Evolution des dividendes en millions de FCFA	28
Graphique 29 : Répartition du FMDL cumulé par région en milliers de FCFA en 2022.....	28
Graphique 30 : Evolution du montant cumulé par an du FMDL en milliers de FCFA	28
Graphique 31 : Répartition de la taxe superficielle cumulée par région en 2021 en milliers de FCFA.....	28
Graphique 32 : Evolution du nombre de titres miniers et autorisations par mode d'exploitation	30
Graphique 33 : Répartition du nombre de titres miniers et autorisations par mode d'exploitation en 2022 (%)	30
Graphique 34 : Situation des titres miniers et autorisations valides	30
Graphique 35 : Répartition des permis et d'autorisations d'exploitation par substances de mines en 2022	30
Graphique 36: Répartition des permis d'exploitation industrielle par région.....	32
Graphique 37 : Evolution des transferts des titres miniers.....	32
Graphique 38 : Evolution l'ensemble des permis octroyé	32
Graphique 39 : Evolution du nombre total d'autorisations octroyé	32
Graphique 40 : Evolution des titres renouvelés	32
Graphique 41 : Répartition des carrières en production par région	34
Graphique 42 : Nombre de sites de carrières par substance en 2022	34
Graphique 43 : Evolution du nombre de sites des principales substances.....	34
Graphique 44 : Production des substances de carrière (m ³) en 2022.....	36
Graphique 45 : Evolution de la production du sable (m ³)	36
Graphique 46 : Evolution de la production des principales substances de carrières (m ³)	36

Graphique 47 : Evolution des recouvrements des recettes dans le domaine de l'électricité (en millions de FCFA)	38
Graphique 48 : Evolution de la production d'électricité	40
Graphique 49 : Evolution de la production nationale et des importations en GWh	40
Graphique 50 : Production des COOPEL en GWh	40
Graphique 51 : Part des importations par pays d'origine	40
Graphique 52 : Part des énergies renouvelables dans la production nationale	40
Graphique 53 : Livraison d'électricité	42
Graphique 54 : Rendement par acteur	42
Graphique 55 : Nombre de centrales	44
Graphique 56 : Nombre de centrales par type	44
Graphique 57 : Puissance installée par type de centrale 2022	44
Graphique 58 : Evolution de l'offre et de la demande à la pointe	46
Graphique 59 : Evolution de la puissance de pointe annuelle	46
Graphique 60 : Part de la longueur par type de réseau en 2022	48
Graphique 61 : Evolution de la longueur du réseau	48
Graphique 62 : Répartition de la longueur du réseau par région	48
Graphique 63 : Taux d'électrification national	50
Graphique 64 : Taux de desserte national	50
Graphique 65 : Taux de couverture national	50
Graphique 66 : Taux de couverture par région	50
Graphique 67 : Evolution du nombre de localités électrifiées par structure	52
Graphique 68 : Evolution du nombre de nouvelles localités électrifiées	52
Graphique 69 : Répartition du nombre de localités nouvellement électrifiées en 2022	52
Graphique 70 : Evolution du nombre total d'abonnés	54
Graphique 71 : Evolution du nombre d'abonnés BT selon le mode de paiement	54
Graphique 72 : Répartition des types d'abonnés en 2022	54
Graphique 73 : Evolution du nombre d'abonnés de l'ABER	54
Graphique 74 : Répartition des abonnés par région	54
Graphique 75 : Electricité totale vendue (millions de kWh)	56
Graphique 76 : Electricité vendue par type de consommateur	56
Graphique 77 : Répartition de la consommation par type de branchement	56
Graphique 78 : Consommation d'électricité des régions de 2022	56
Graphique 79 : Consommation en FUEL/DDO en milliers de tonnes	58
Graphique 80 : Consommation de Lubrifiants en Kg	58
Graphique 81 : Consommation spécifique en combustibles (g/Kwh)	58
Graphique 82 : Consommation spécifique en lubrifiants (g/Kwh)	58
Graphique 83 : Achats de produits liquides en milliers de tonnes	60
Graphique 84 : Achats de gaz en milliers de tonnes	60
Graphique 85 : Volume total d'hydrocarbures vendu (en milliers de m ³)	60
Graphique 86 : Volume total gaz butane vendu (en milliers de m ³)	60
Graphique 87 : Répartition des achats de produits liquides en 2022	60

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABER	: Agence burkinabé de l'électrification rurale
ANEEMAS	: Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées
ANEREE	: Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique
TAMA	: Taux d'accroissement moyen annuel
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BNAF	: Brigade nationale anti-fraude de l'or
BT	: Basse tension
BUMIGEB	: Bureau des mines et de la géologie du Burkina
CIDPH	: Comité Interministériel de Détermination des Prix des Hydrocarbures
CM	: Chargé de mission
COOPEL	: Coopérative d'électricité
CT	: Conseiller technique
DAD	: Direction des archives et de la documentation
DAJC	: Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux
DCPM	: Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle
DDII	: Direction du développement institutionnel et de l'innovation
DDO	: Distillated Diesel Oil
DGC	: Direction générale des carrières
DGCM	: Direction générale du cadastre minier
DGD	: Direction générale des douanes
DGESS	: Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGF	: Direction de la gestion des finances
DGI	: Direction générale des impôts
DGMG	: Direction générale des mines et de la géologie
DGTCP	: Direction générale du trésor et la comptabilité publique
DRH	: Direction des ressources humaines

FE	: Fond d'équipement
FMDL	: Fond minier de développement local
HT	: Haute Tension
INS	: Institut national de la statistique et de la démographie
ITS	: Inspection Technique des Services
MEMC	: Ministère de l'énergie, des mines et des carrières
MT	: Moyenne tension
PIB	: Produit intérieur brut
PS	: Perception spécialisée
SONABEL	: Société Nationale d'Electricité du Burkina Faso
SP/CNM-FMDL	: Secrétariat permanent de la commission nationale des mines et du Fonds minier de développement local
SP-ITIE	: Secrétariat permanent de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives

L'énergie et les mines font partie des secteurs stratégiques de l'économie nationale. Dans le but de dynamiser ces secteurs, le gouvernement burkinabè a initié des actions visant à assurer l'accès durable aux services énergétiques modernes de qualité, promouvoir l'efficacité énergétique et accroître les retombées de l'exploitation des substances minérales.

La mise en œuvre de ces actions s'est déroulée en 2022 dans un contexte mondial caractérisé par les effets de la guerre russo-ukrainienne et la persistance des effets du Covid-19 entraînant une hausse du cours du Dollar, des prix des hydrocarbures et des coûts des équipements.

Le Burkina Faso se positionne comme un pays minier avec l'exploitation des substances minérales telles que l'or, le zinc, les granites, les calcaires dolomitiques, etc. Cependant, l'intensité des activités minières connaît une baisse en 2022, marquée par un recul des investissements, la suspension des activités de production de certaines mines industrielles et des travaux de recherche suite au contexte sécuritaire que connaît le pays. On note également des conflits sociaux, des accidents liés aux explosifs et aux éboulements sur les sites miniers artisanaux, ainsi que l'inondation de la mine de zinc de Perkoa.

Le dynamisme du secteur minier est porté par l'or qui demeure le premier produit d'exportation du pays. Sa production a connu une baisse en 2022 par rapport à l'année 2021 passant de 67,126 tonnes à 58,159 tonnes. Sur le plan africain, le Burkina Faso a occupé la 5^e place en tant que pays producteur d'or en 2022 après le Ghana, l'Afrique du Sud, le Soudan et le Mali.

Dans le domaine de l'énergie, le Burkina Faso dispose d'un important potentiel en énergies renouvelables notamment le solaire. De nos jours, la tendance est de promouvoir le mix-énergétique à travers une meilleure valorisation de l'énergie solaire. Une bonne partie des besoins énergétiques du pays est encore assurée par des combustibles fossiles et l'énergie provenant des pays voisins tels que le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Togo à travers l'interconnexion électrique. En effet, la production

¹ Site de la BCEAO

solaire photovoltaïque en 2022-représente 6,3% de la production nationale d'énergie et l'énergie électrique importée 59,6% de l'offre totale en 2022.

Pour plus d'efficacité, la production régulière des données statistiques s'avère nécessaire. Cette production de données statistiques s'inscrit dans la dynamique de suivi efficace du Plan d'Actions pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD 2023-2025).

Ce tableau de bord, un complément de l'annuaire statistique, présente des données des indicateurs en lien avec les ressources humaines et financières, l'énergie, les mines et carrières.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	REFERENCES 2022				VALEURS CIBLES		
	Unité	Prévu	Réalisé	Ecart	2023	2024	2025
Part des industries extractives dans le PIB	%	11,4	16,1	4,71	10,5	10,5	10,5
Nombre de mines industrielles en Production	Nombre	18	11	-7	19	20	20
Niveau de production d'or des mines industrielles	Tonne		57,675		62	67	51
Niveau de production d'or des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées	Kg	425	484	59	430	500	600
Nombre d'emplois directs dans les industries minières	Nombre		18 995		17 000	20 000	25 000
Proportion d'emplois occupée par les nationaux dans les mines	%	96,5	95,3	-1,2	97	97,5	98
Taux de couverture électrique nationale	%	45	50	5	46	47	48
Taux d'électrification national	%	25	25,24	0,24	26	27	28
Part des énergies renouvelables dans la production nationale d'électricité	%		14,1				
Nombre d'abonnés raccordés à l'électricité	Nombre	1 257 676	1 052 869	-204 807	3 445 705	4 985 778	6 730 852
Nombre d'emplois directs dans les entreprises de carrières	Nombre	1100	1181	81	1200	1300	1400
Nombre de carrières en exploitation	Nombre	31	35	4	32	33	34

	REFERENCES 2022				VALEURS CIBLES		
Proportion des achats locaux des biens et services dans la consommation des mines	%	32	32,65	0,65	26	28	30
Puissance installée	MW	419,35	466,55	47,2			

1. RESSOURCES HUMAINES

1.1. Structures centrales

Points saillants :

- ❖ 8,7% du personnel féminin du métier « Mines et énergie » ;
- ❖ 59,6% de l'effectif d'ancienneté de moins de cinq ans ;
- ❖ 59,4% du personnel de moins de 40 ans.

Commentaire :

En 2022, l'effectif du personnel des structures centrales du Ministère est de 535 agents. Cet effectif a baissé entre 2021 et 2022 passant de 542 à 535 agents.

Le personnel de sexe féminin représente 22,6% de l'effectif total du personnel. L'effectif du personnel du métier « Mines et énergie » est de 173 agents soit **32,3%** de l'effectif du ministère. Le personnel féminin de ce métier représente 8,7% de l'effectif.

Le personnel du ministère est majoritairement « jeune » avec 59,4% âgés de moins de 40 ans. Plus de la moitié de l'effectif du département a moins de cinq ans d'ancienneté, soit 59,6%.

Structure du personnel : la répartition du personnel selon la catégorie, le sexe, l'âge et l'ancienneté.

Taux d'accroissement : $= (\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage.

Le métier « Mines et énergie » est composé de deux familles d'emplois. La famille d'emplois « Géologie et mines » (Ingénieurs de conception, ingénieurs des travaux et techniciens supérieurs de la géologie et des mines) et la famille d'emplois « Energie » (Ingénieurs de conception, ingénieurs d'application et techniciens supérieurs en énergie) conformément au **décret N°2019-1111/PRES/PM/MFPTPS/MINEFID du 15 novembre 2019**, portant répertoire interministériel des métiers de l'Etat.

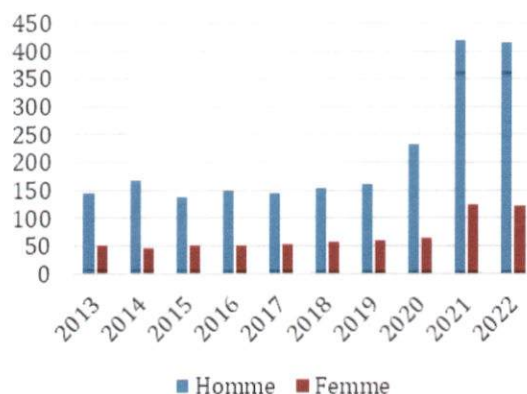
Sources statistiques : DGESS/DRH

Tableau 1 : Personnel des structures centrales

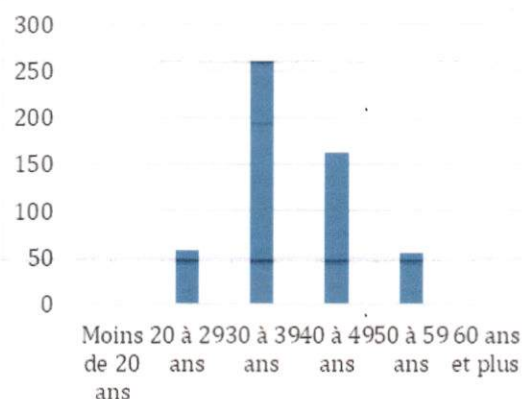
	Effectif en 2022	Pourcentage des femmes	TAMA (%) 2022/2013	Variation (%) 2022/2021
Ensemble du personnel	535	22,6	11,9	-1,3
Personnel du métier « Mines et énergie »	173	8,7	-	-10,8
Ancienneté de -10 ans	428	95	11,5	-5,5

Source : Annuaire statistique, 2022

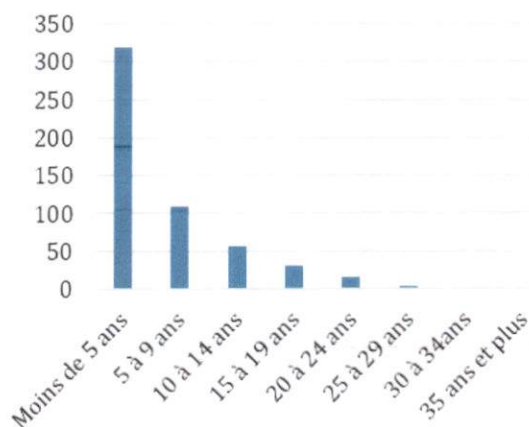
Graphique 1 : Evolution du personnel des structures centrales par sexe



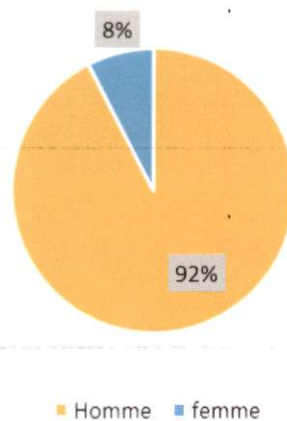
Graphique 2 : Personnel des structures centrales par tranche d'âge en 2022



Graphique 3 : Répartition de l'effectif 2022 par ancienneté



Graphique 4 : Répartition du personnel du métier « Mines et énergie » par sexe en 2022



1.2. Structures rattachées

Points saillants :

- ❖ 17,3% du personnel féminin des structures rattachées ;
- ❖ 86,3% des cadres supérieurs et moyens des EPE ;
- ❖ Baisse de 10,5% de l'effectif du personnel de l'ANEREE.

Commentaire :

L'effectif global des structures rattachées est de **2 289** dont 7,3% pour le BUMIGEB et 2,4% pour l'ANEEMAS, 86,4% pour la SONABEL, 2,2% pour l'ANEREE et 1,7% pour l'ABER.

Le personnel féminin des structures rattachées représente 17,3% de l'effectif total. L'ANEREE et l'ABER ont les plus forts taux de représentativité des femmes, soit respectivement 33,3% et 25,6%.

Pour l'ensemble des EPE (ABER, ANEEMAS, ANEREE), le nombre du personnel de conception (cadres supérieurs et cadres moyens) est supérieur au nombre du personnel d'appui et de soutien (agents d'exécution et agents d'appui).

L'effectif des agents de l'ANEREE a baissé de 10,5% entre 2021 et 2022. Cette baisse s'explique par des départs définitifs, des fins de détachement ou de disponibilité.

Structure du personnel : la part du personnel selon le sexe, l'âge et le statut

Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

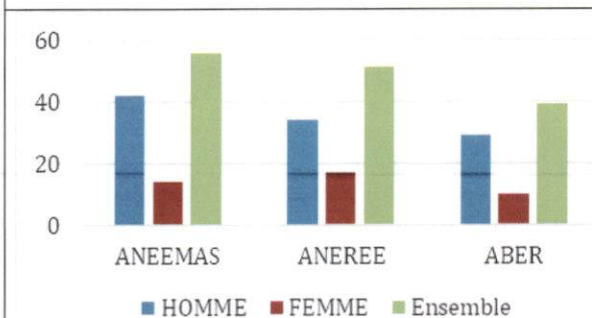
Source: DGESS/MEMC

Tableau 2 : Personnel des structures rattachées

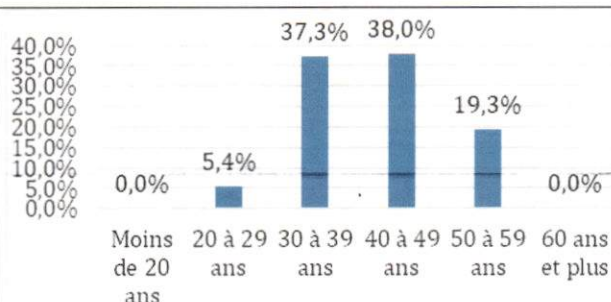
	Effectif en 2022	Pourcentage des femmes	Variation (%) 2022/2021
BUMIGEB	166	17,5	3,8
ANEEMAS	56	25,0	0,0
SONABEL	1977	16,5	-3,1
ANEREE	51	33,3	-10,5
ABER	39	25,6	2,6
Ensemble du personnel	2289	17,3	-1,1

Source : Annuaire statistique, 2022

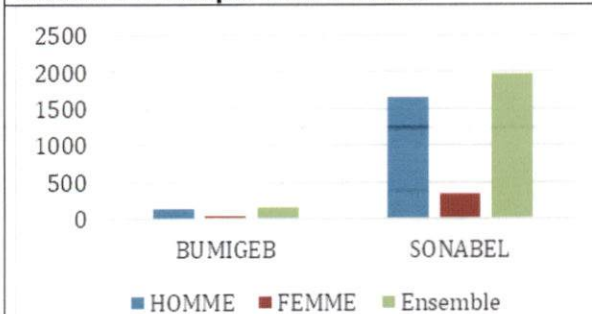
Graphique 5 : Répartition du personnel des EPE par sexe en 2022



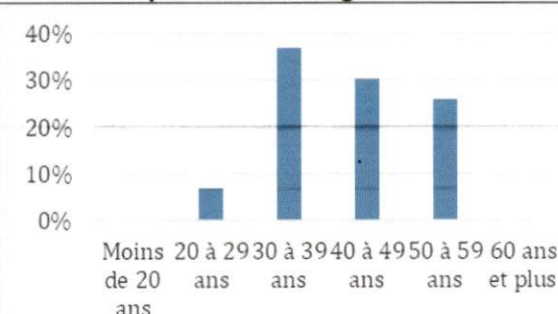
Graphique 6 : Personnel du BUMIGEB par tranche d'âge en 2022



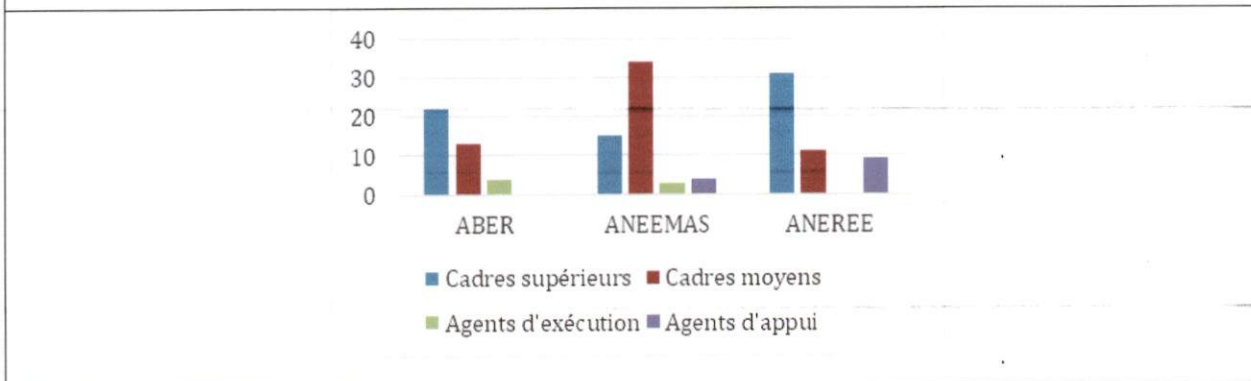
Graphique 7 : Répartition du personnel des sociétés d'Etat par sexe en 2022



Graphique 8 : Répartition de l'effectif de SONABEL par tranche d'âge



Graphique 9 : Répartition du Personnel des EPE par catégorie en 2022



2. RESSOURCES FINANCIERES

Points saillants :

- ❖ Hausse de 119,3% des dépenses en capital en 2022 ;
- ❖ Baisse de 24,7% des dépenses courantes en 2022.

Commentaire :

La dotation budgétaire du Ministère est passée de 30,814 milliards de FCFA à 48,890 milliards de FCFA entre 2021 et 2022, soit un accroissement de 58,7%. Cette variation est due au rattachement du domaine « Energie » au Ministère des mines et des carrières.

Les dépenses courantes sont composées des dépenses de personnel, de fonctionnement et des transferts courants. Elles ont baissé de 24,7% entre 2021 et 2022. Cela s'explique essentiellement par la baisse de 39,7% des transferts courants, passant de 11,023 milliards de FCFA à 6,647 milliards de FCFA pour la même période.

Les dépenses en capital ont augmenté de 119,7% entre 2021 et 2022. Cela s'explique principalement par la prise en compte des dépenses en capital du volet énergie.

Le taux d'exécution global du budget du Ministère en 2022 est de 40% contre 93,4% 2021. Cela s'explique par le faible déblocage des ressources financières du fait de l'instabilité politique et institutionnelle.

Les dotations des transferts courants des structures rattachées ont connu une baisse de 14% entre 2021 et 2022 soient 44% pour le BUMIGEB, 5% pour l'ABER, 4,3% pour l'ANEREE tandis que celle de l'ANEMAS est restée constante.

La dotation de transferts courants du FE/DGMG a baissé de 10% et celle du SERRA/DGE est restée constante.

Le taux d'exécution global des transferts courants des structures rattachées est de 99,68% en 2022 contre 97,95% en 2021.

Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

Taux d'exécution= montant exécuté / montant prévu

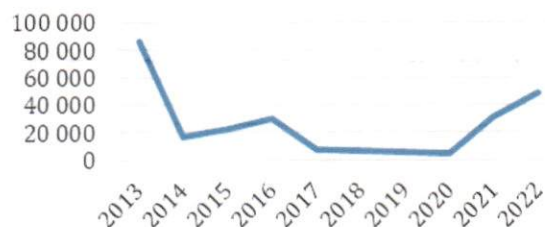
Source : DGESS /MEMC

Tableau 3 : Dotations budgétaires

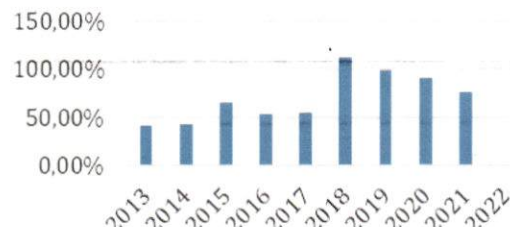
	Montant en 2022 en millions	Variation (%) 2022/2021
Dépenses courantes (1)	9769	-24,7
Personnel	1926	33,0
Fonctionnement	1196	135,4
Transferts courants	6647	-39,7
Dépenses en capital (2)	39121	119,3
Total (1) + (2)	48 890	58,7

Source : Annuaire statistique, 2022

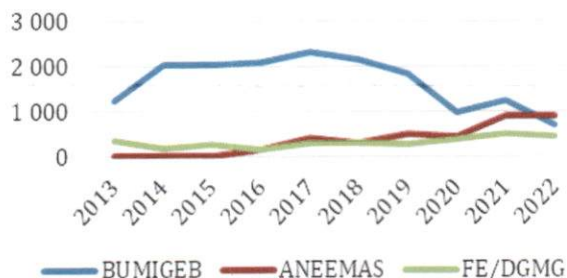
Graphique 10 : Evolution des dotations du MEMC



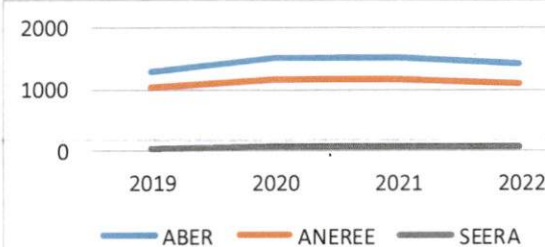
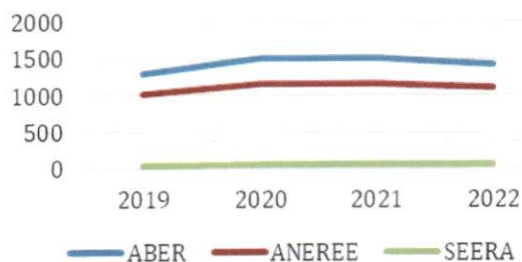
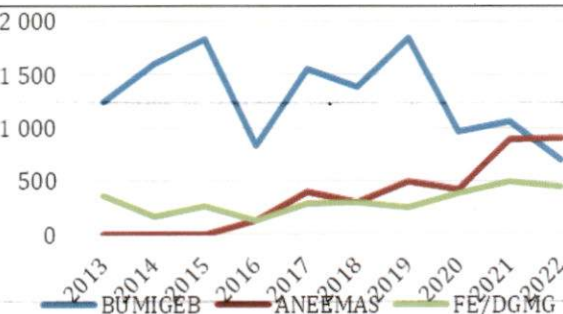
Graphique 11 : Evolution du taux d'exécution des transferts courants



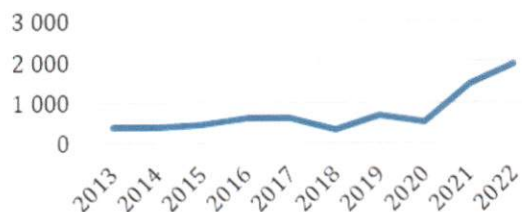
Graphique 12 : Evolution des dotations de transferts courants par structure (en millions de FCFA)



Graphique 13 : Evolution de l'exécution des transferts courants par structure (en millions de FCFA)



Graphique 14 : Evolution des dépenses du personnel du MEMC



Graphique 15 : Evolution des dépenses courantes et en capital



SECTION MINES ET CARRIERES

3. CONTRIBUTION DES MINES ET DES CARRIERES A L'ECONOMIE

3.1. Contribution des mines et des carrières à la formation du Produit intérieur brut

Points saillants :

- ❖ Baisse de 5,1% de la valeur ajoutée des industries extractives en 2022 ;
- ❖ Baisse de 2,7 points de pourcentage de la part des industries extractives dans le PIB en 2022.

Commentaire

De 2013 à 2022, la valeur ajoutée a progressé annuellement en moyenne à un rythme de **13,8%**. Sur la même période, elle a connu deux phases d'évolution :

- ❖ une tendance haussière de 2013 à 2021 impulsée par la production d'or, qui bénéficiait d'un cours moyen d'once d'or sur le marché international en nette croissance ;
- ❖ une régression de 2021 à 2022 qui se justifie par une baisse de la production des substances de mines exploitées notamment l'or, le zinc et l'argent suite à l'arrêt de production de certaines mines. Cette valeur ajoutée du sous-secteur extractif a baissé de **101** milliards de FCFA soit **5,1%** en 2022 par rapport à 2021.

La contribution des industries extractives dans le PIB en 2022 est de 16,11%. Ce taux régresse de 2,15 points de pourcentage par rapport à 2021 et s'explique par la baisse de la valeur ajoutée du sous-secteur extractif par rapport aux poids des autres secteurs de l'économie.

Taux d'accroissement = (valeur finale – valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

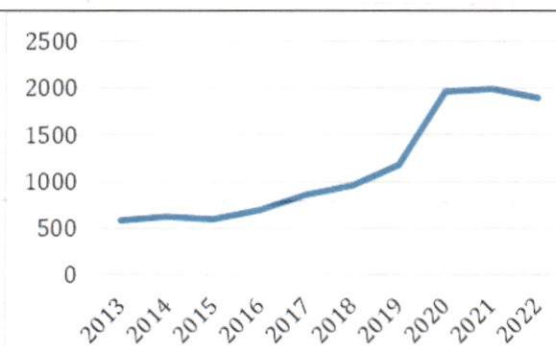
Source : DGESS/MEMC

Tableau 4 : Valeur ajoutée des mines et des carrières

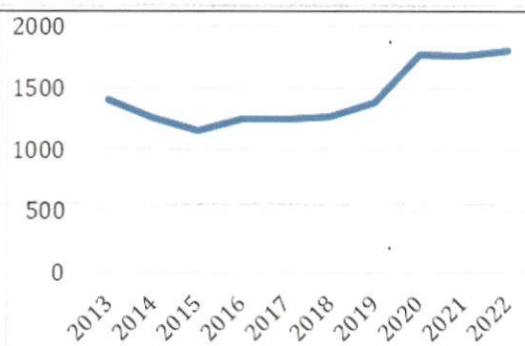
	MONTANT EN 2022 (MILLIARDS DE FCFA)	TAMA (%) 2022/2013	VARIATION (%) 2022/2021
VA INDUSTRIES EXTRACTIVES	1898,1	13,8	-5,1
PIB	11 779,50	6,6	7,6

Source : Annuaire statistique, 2022

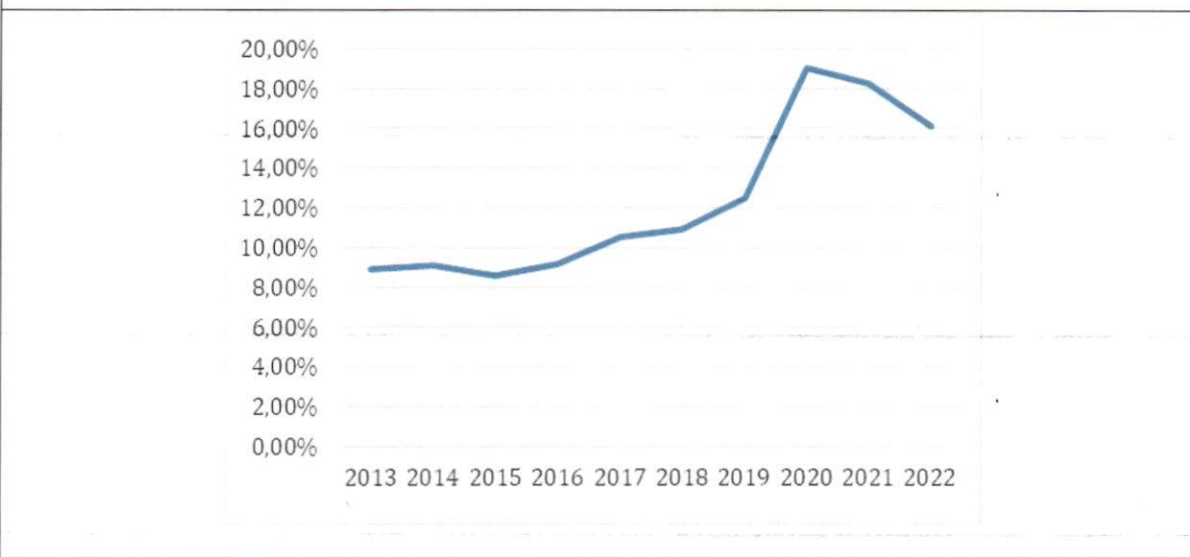
Graphique 16 : Evolution de la valeur ajoutée des industries extractives



Graphique 17 : Evolution du cours moyen de l'Or en \$US /Once



Graphique 18 : Part des industries extractives dans le PIB



3.2. Production et exportation des substances du secteur minier

Points saillants :

- ❖ Baisse de **13,36%** de la production d'or ;
- ❖ **75,19%** des exportations du secteur extractif dans les exportations totales du pays en 2022 ;
- ❖ Baisse de **60,5%** de l'exportation du minerai de zinc en 2022. .

Commentaire :

La production d'or a connu une croissance sur la période de 2013 à 2018 passant de **33,3 t** à **52,7 t**. En 2019, elle a baissé et s'est établie à **50,6 t** suivie d'une reprise de croissance pour s'établir à **67,126 t** en 2021. Une baisse de cette production est constatée en 2022 (**58,159 t**) soit **13,36%** qui s'explique par l'arrêt de production des mines notamment SAMTENG, YOUGA et TAPARKO. Cet arrêt s'explique principalement par le contexte sécuritaire pour certaines mines (YOUGA et TAPARKO) et de l'épuisement de gisement de SAMTENG.

Quant à la production du zinc, elle a commencé en 2013 avec 52,4 t, a atteint 166,3 mille tonnes en 2021 pour s'établir à 46,789 mille tonnes en 2022. Le suivi de la production d'argent a officiellement commencé en 2020 avec **8,897 t** enregistrées. En 2022, il y a eu une baisse de **2,686 t** soit **26,83%** par rapport à 2021.

La part contributive des industries extractives aux exportations totales du pays est de **75,19%** en 2022. Cependant, elle a connu une baisse de 5,6 points de pourcentage par rapport à 2021. Cela s'explique par une baisse de la production d'or, de zinc et de l'argent. Les exportations de l'or représentent **73,86%** de l'ensemble des exportations du pays en 2022. Elles constituent **98,23%** des exportations des produits du secteur extractif.

Par ailleurs, le taux d'accroissement des exportations de l'or (**12,5%**) est supérieur à celui de l'ensemble des exportations totales du pays qui est de **9,7%**. Néanmoins, on constate une baisse des exportations de l'or de 3,4% par rapport à 2021.

Concernant l'exportation du minerai de zinc, elle est en baisse de **60,5%** en 2022. Cela s'explique par l'arrêt de la production de la mine de Perkoa en avril 2022.

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

Taux d'accroissement : $= (\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$.

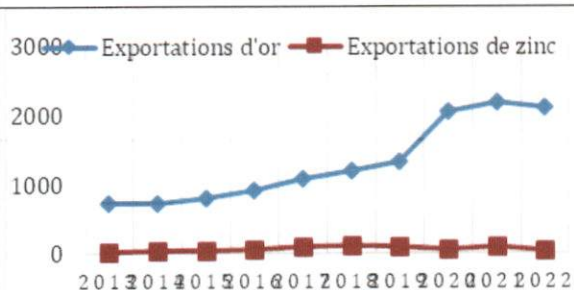
Sources statistiques : DGESS /MEMC

Tableau 5 : Valeurs des exportations des industries extractives

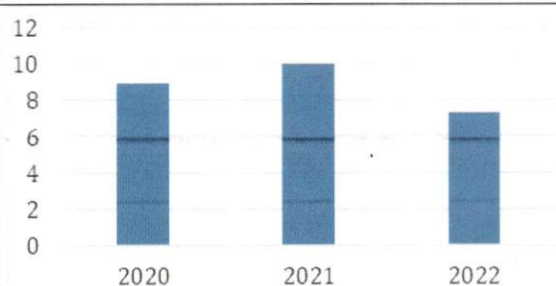
	Montant en milliards de FCFA en 2022	Pourcentage en 2022	TAMA (%) 2022/2013	Variation (%) 2022/2021
Exportation de l'or	2 099,10	73,86	12,5	-3,4
Exportation du minerai de zinc	34,6	1,22	12,0	-60,5
Argent	3,2	0,11	-	-20,0
Exportation totales du secteur extractif	2136,9	75,19	12,5	-5,6
Total des exportations du pays	2 841,90	-	9,7	1,3

Source : Annuaire statistique, 2022

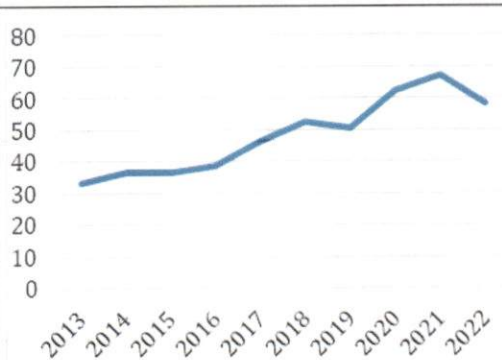
Graphique 19 : Exportation d'or et du zinc en milliards de FCFA



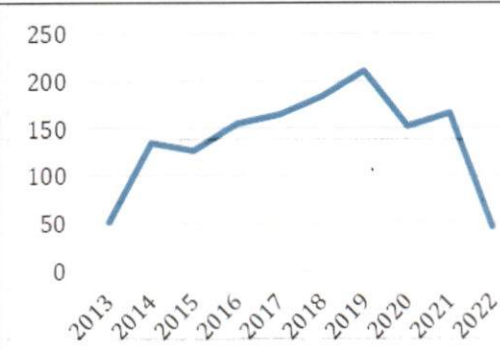
Graphique 20 : Evolution de la production d'argent en tonne



Graphique 21 : Evolution de la production d'or en tonne



Graphique 22 : Evolution de la production du minerai de zinc en millier de tonnes



Graphique 23 : Evolution des exportations d'or en milliards de FCFA



3.3. Contribution des mines et des carrières aux recettes du budget de l'Etat

Points saillants :

- ❖ Accroissement de 25,6% des contributions total du secteur extractif au budget de l'Etat entre 2021 et 2022 ;
- ❖ Accroissement de 67,6% des recettes douanières entre 2021 et 2022 ;
- ❖ Accroissement de 32,8% de dividendes.

Commentaire :

La contribution du secteur extractif aux budgets de l'Etat et des collectivités territoriales est passée de **430,8** milliards de FCFA en 2021 à **540,9** milliards de FCFA en 2022 soit une hausse de **25,6%**.

Les recettes fiscales représentent la part la plus élevée avec 47,9% du total des recettes. En termes de variation entre 2021 et 2022, les recettes douanières ont augmenté de 67,6%, de 33,7% pour les recettes fiscales et de 2% pour les recettes de services. Le faible niveau de croissance des recettes de services sur la même période s'explique principalement par la suspension de production de certaines sociétés.

Les redevances proportionnelles constituent **61%** des recettes de services du secteur des mines en 2022 contre **65%** en 2021.

La contribution des sociétés minières au FMDL représente **17,2%** des recettes de services. Les autres recettes de services (vente sur or saisi/BNAF, amendes/BNAF, pénalités, droits fixes, dividendes etc.) représentent 2% en 2022 dans les recettes totales de service.

Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

TAMA = ((valeur finale / valeur initiale)^{1/(n-1)} X 100) – 100) ; avec n le nombre d'année

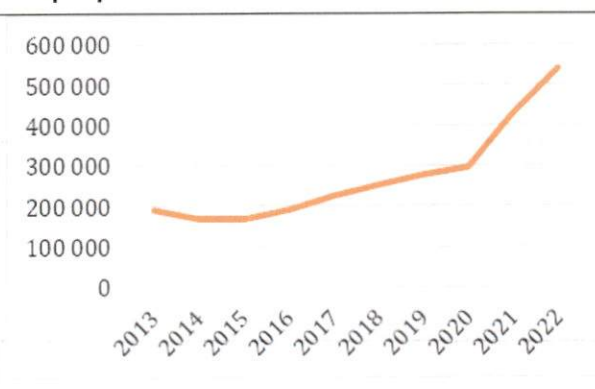
Source: DGESS/MEMC

Tableau 6 : Contribution du secteur des mines et carrières aux recettes du budget de l'Etat

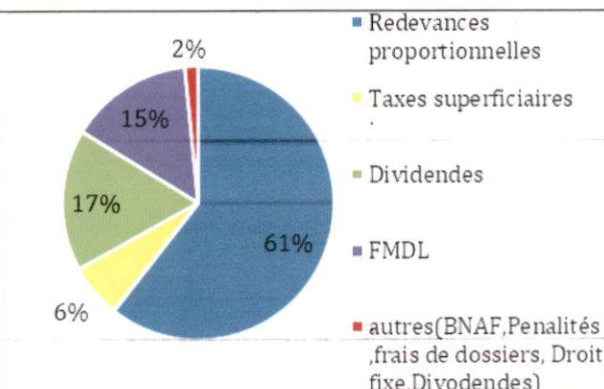
Types de recettes	Montant en million en 2022	TAMA (%) 2022/2015	Variation (%) 2022/2021
Dividendes (1)	29 929	14,7	1,2
Autres flux (2)	149 113	9,4	0,8
Recettes de services (1+2)	179 042	24,1	2,0
Recettes fiscales	258 988	22,6	33,7
Recettes douanières	102 954	6,4	67,6
Total des recettes minières	540 984	18,1	25,6

Source : Annuaire statistique, 2022

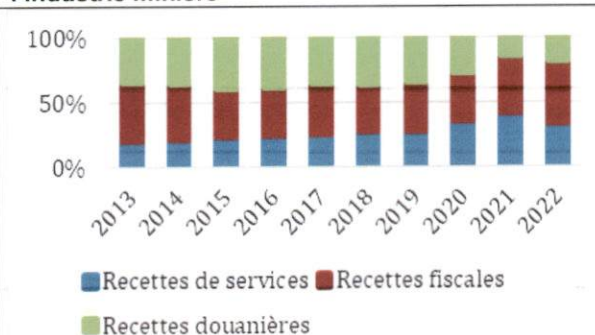
Graphique 24 : Recettes Minières



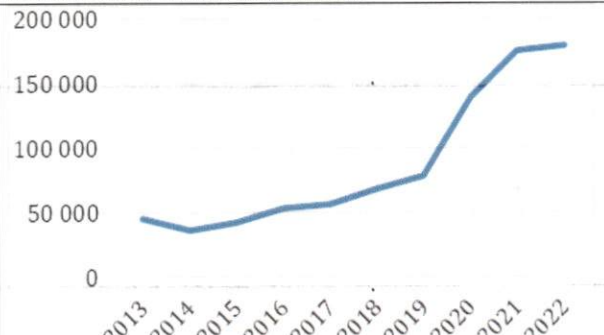
Graphique 25 : Part des recettes de service en 2022



Graphique 26 : Evolution des recettes issues de l'industrie minière



Graphique 27 : Evolution des recouvrements des recettes des mines et carrières



3.4. Contribution des mines et des carrières aux recettes du budget des collectivités territoriales

Points saillants :

- ❖ **22,571** milliards de FCFA de contribution aux budgets des collectivités territoriales au premier semestre de 2022 au titre du FMDL ;
- ❖ Hausse de **2,2%** de contributions aux budgets des collectivités territoriales en 2022 au titre des taxes superficielles.

Commentaire :

Le montant global du FMDL réparti (conformément au décret relatif à la répartition), au premier semestre de l'année 2022 au titre du FMDL est **22,571** milliards de FCFA.

Les régions du Sahel (3,904 milliards de FCFA), de la Boucle du Mouhoun (3,821 milliards de FCFA), des Hauts-Bassins (2,711 milliards de FCFA) et le Plateau-Central (2,507 milliards de FCFA) bénéficient des plus grandes parts en 2022 du FMDL, soit **57,4%** du montant global réparti.

Le montant de recouvrement des taxes superficielles a augmenté de **2,2%** en 2022. Cette augmentation s'explique par les différents frais générés par le paiement des taxes sur les transactions des titres miniers et autorisations (TMA).

Les régions du Centre-Nord (597,568 millions de FCFA), du Sahel (308,621 millions de FCFA), et de la Boucle du Mouhoun (287,452 millions de FCFA) bénéficient des plus grandes parts des taxes superficielles soit **52,65%** du montant global.

Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) / valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

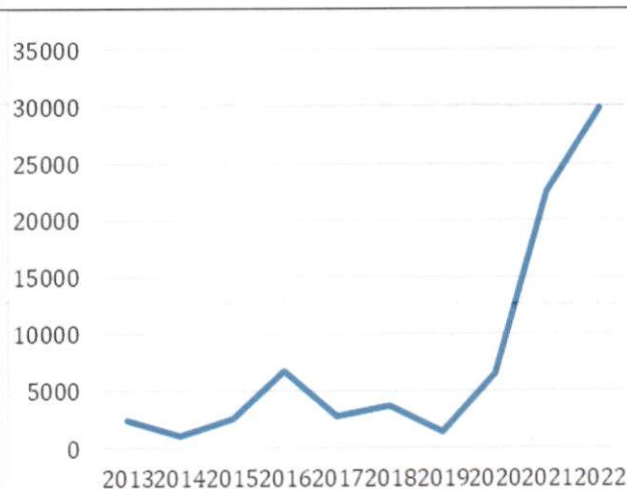
Source: DGESS/MEMC

Tableau 7 : Contribution du secteur des mines et des carrières aux budgets des collectivités territoriales

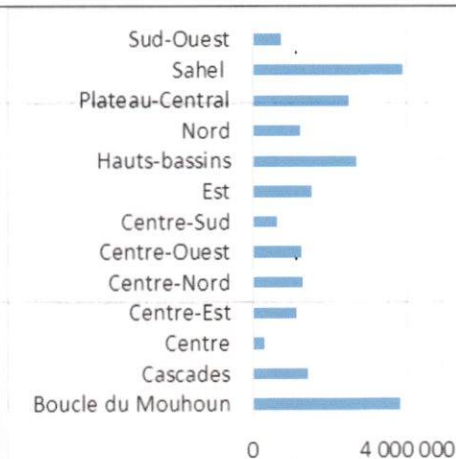
	Montant en millions de FCFA en 2022	TAMA (%) 2022/2015	VARIATION (%) 2022/2021
FMDL au 1^{er} semestre (20% royalties+1% CA)	22 571	-	-3,7%
20% des Taxes superficielles	2 267	4,4	2,2%

Source : Annuaire statistique, 2022

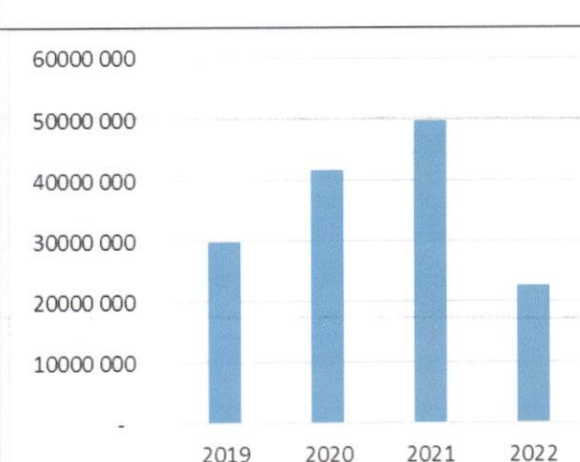
Graphique 28: Evolution des dividendes en millions de FCFA



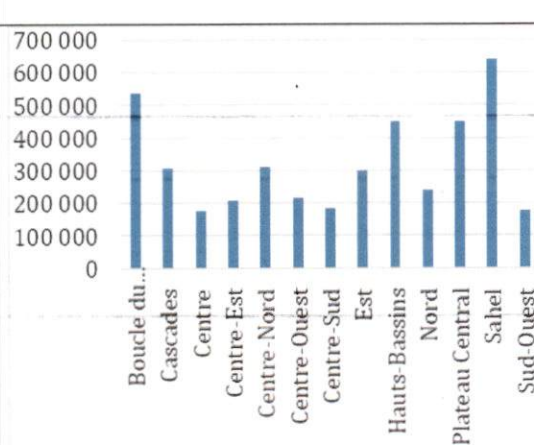
Graphique 29 : Répartition du FMDL cumulé par région en milliers de FCFA en 2022



Graphique 30 : Evolution du montant cumulé par an du FMDL en milliers de FCFA



Graphique 31 : Répartition de la taxe superficielle cumulée par région en 2021 en milliers de FCFA



4. ACTIVITES EXTRACTIVES

4.1. Titres miniers et autorisations de substances de mines

Points saillants :

- ❖ Baisse de **24,49%** du nombre de titres miniers et autorisations valides en 2022 ;
- ❖ baisse de **44,4%** du nombre d'autorisations d'exploitation artisanales de substances de mines en 2022 ;
- ❖ **96%** des titres miniers et autorisations d'exploitation de substance de mines pour l'or.

Commentaire :

Le nombre de titres miniers et autorisations valides est de 477 en 2022. Il est en baisse de **19,3%** par rapport à 2021 qui s'explique principalement par l'expiration des périodes de validité de ceux-ci sans introduction de demande de renouvellement et la suspension des demandes d'octrois de nouveaux titres miniers et autorisations par le Ministère. Par ailleurs, une augmentation du nombre de demandes de renonciation est à signaler passant de 03 demandes enregistrées en 2021 à 07 demandes en 2022.

Le nombre d'autorisations d'exploitation artisanale de substances de mines connaît une tendance baissière, passant de 362 en 2015 à 05 en 2022, avec une baisse de **44,4%** entre 2021 et 2022. Cela s'explique principalement par la prolifération des sites d'exploitation artisanaux et la préférence des conventions de gestion de site d'exploitation à petite échelle, aux détriments d'autorisations d'exploitation artisanale de substances de mine qui eux nécessitent au préalable un accord formel des détenteurs des titres et autorisations préexistants, leur autorisant l'exploitation artisanale dans leur périmètre.

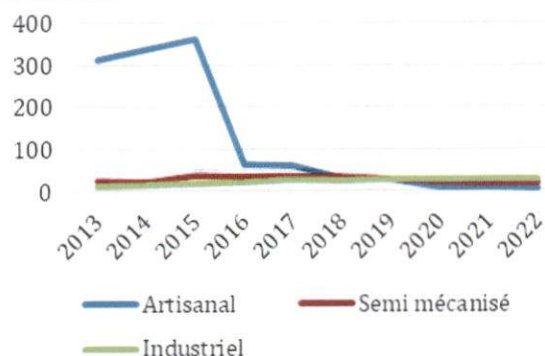
Les permis d'exploitation de l'or représentent **89,3%** du nombre des permis d'exploitation des substances de mines valides en 2022. Cela s'explique par la forte demande de permis de recherche de l'or lié au fort potentiel de minéralisation aurifère reconnu pour les formations birrimiennes lesquelles couvrent environ 20% de la superficie du territoire national ainsi que les considérations économique et politique liées à l'or.

Tableau 8 : Les sites miniers (titres et autorisations) par mode d'exploitation

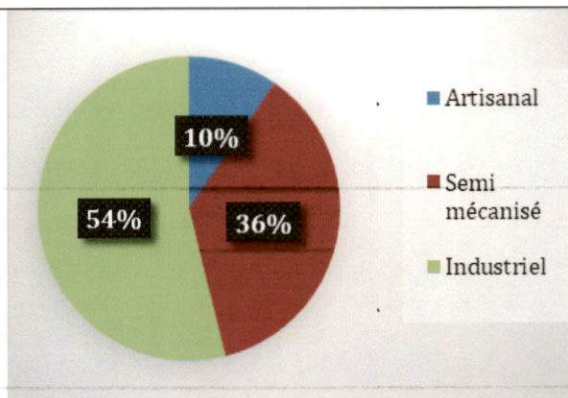
	Nombre en 2022	Pourcentage 2022	Variation (%) 2022/2021
Artisanal	5	9,6	-44,4
Semi mécanisé	19	36,5	0,0
Industriel	28	53,8	3,7

Source : Annuaire statistique, 2022

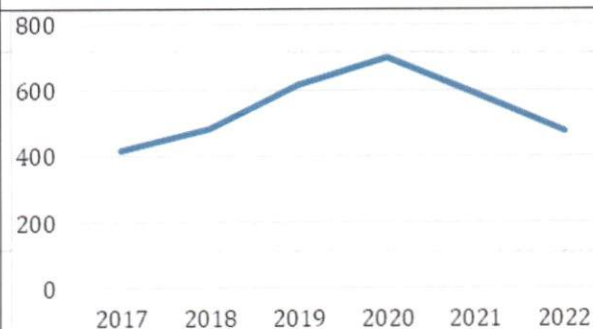
Graphique 32 : Evolution du nombre de titres miniers et autorisations par mode d'exploitation



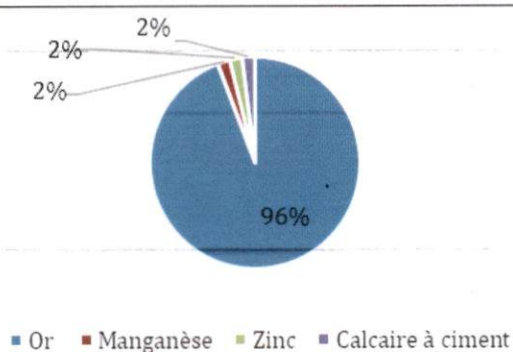
Graphique 33 : Répartition du nombre de titres miniers et autorisations par mode d'exploitation en 2022 (%)



Graphique 34 : Situation des titres miniers et autorisations valides



Graphique 35 : Répartition des permis et d'autorisations d'exploitation par substances de mines en 2022



La région du Centre-Nord regorge le plus grand nombre de permis d'exploitation de substances de mines. Cela s'explique principalement par sa forte couverture en formations birrimiennes.

Le mode d'exploitation des substances de mines le plus utilisé demeure l'exploitation industrielle (54%). Cela est dû principalement à l'abandon des demandes d'autorisation d'exploitation artisanal et aux difficultés d'ordre financier, technique et sécuritaire rencontrés par les promoteurs des exploitations à moyenne échelle.

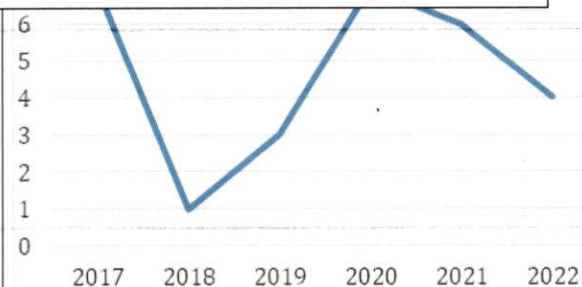
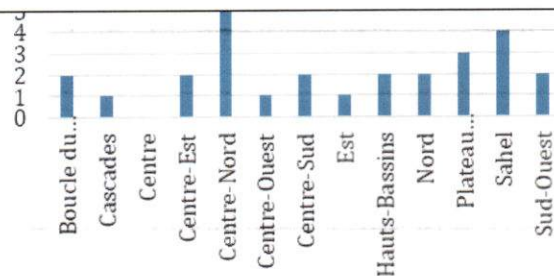
Les cessions liées aux titres miniers et autorisations (TMA) sont en baisse entre 2021 et 2022 avec 04 permis de recherche cédés. Cependant, certaines cessions de titres se font entre sociétés tutrices de filiales qui ne sont pas encadrés par la réglementation minière et donc pas prises en compte.

L'ensemble des permis octroyés présente une évolution en dent de scie sur la période 2013 à 2022. Cette situation est liée aux flux de transactions (octroi, expiration, renonciation, renouvellement, etc.) qui modifient continuellement le nombre de permis valides contrairement au nombre d'autorisations qui est resté stable entre 2021 et 2022 avec 12 autorisations octroyées.

Graphique 36: Répartition des permis d'exploitation industrielle par région

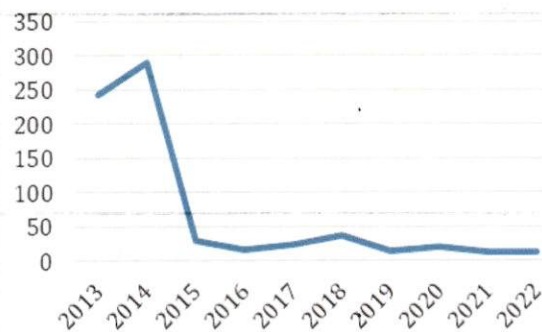
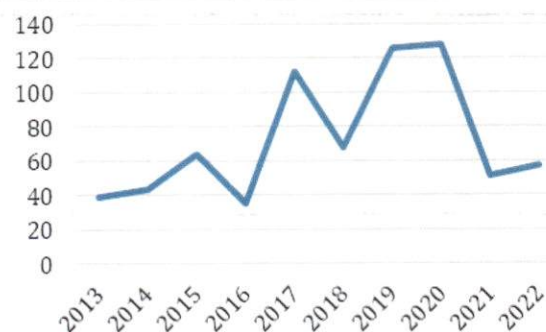
Graphique 37 : Evolution des transferts des titres miniers

Source: DGESS /MEMC

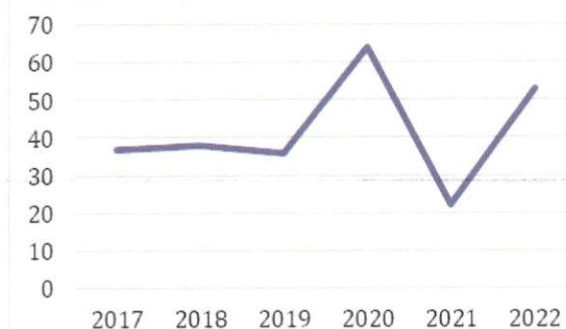


Graphique 38 : Evolution l'ensemble des permis octroyé

Graphique 39 : Evolution du nombre total d'autorisations octroyé



Graphique 40 : Evolution des titres renouvelés



4.2. Autorisations d'exploitation industrielle de substances de carrières

Points saillants :

- ❖ Baisse de 20,2% du nombre d'autorisations d'exploitation industrielle de substances de carrières valides en 2022 ;
- ❖ Granite, substance la plus exploitée.

Commentaire :

Le nombre d'autorisations d'exploitation industrielle de substances de carrières est passé de 89 en 2021 à 71 en 2022 soit une baisse de **20,2%**. Cela s'explique principalement par le non renouvellement de ces autorisations.

Les autorisations d'exploitation industrielle de substances de carrières concernent les substances telles que le granite, le calcaire dolomitique, le basalte, les tufs et le grès altéré (sable). Celles qui concernent le granite sont les plus nombreuses et représentent 73,2% du nombre total des autorisations de substances de carrières valides.

Les carrières en exploitation sont situées majoritairement dans les régions du Centre-Sud (28,6%), des Hauts Bassins (25,7%) et du Plateau Central (20%) soit **74,3%** de l'ensemble des carrières en exploitation.

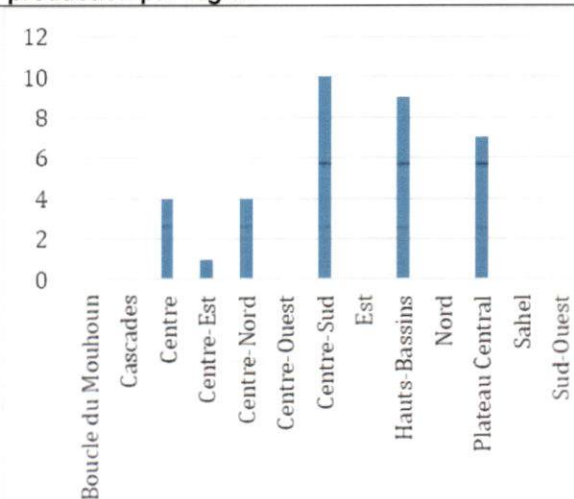
Source : DGESS /MEMC

Tableau 9 : Les autorisations d'exploitation industrielle des carrières par substance

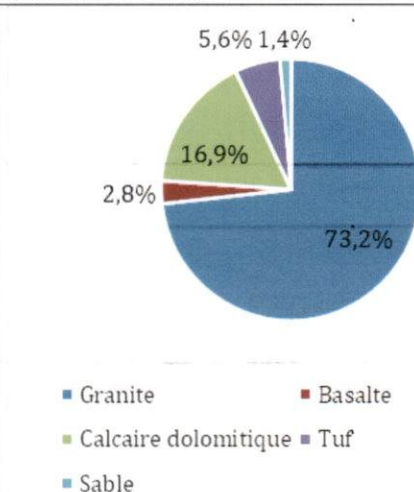
	Nombre en 2022	Pourcentage 2022	TAMA (%) 2022/2015	Variation (%) 2022/2021
Granite	52	73,2	8,2	-10,3
Basalte	2	2,8	-	-
Calcaire dolomitique	12	16,9	-10,9	-40,0
Tuf	4	5,6	10,4	-42,9
Sable	1	1,4	-	0,0

Source : Annuaire statistique, 2022

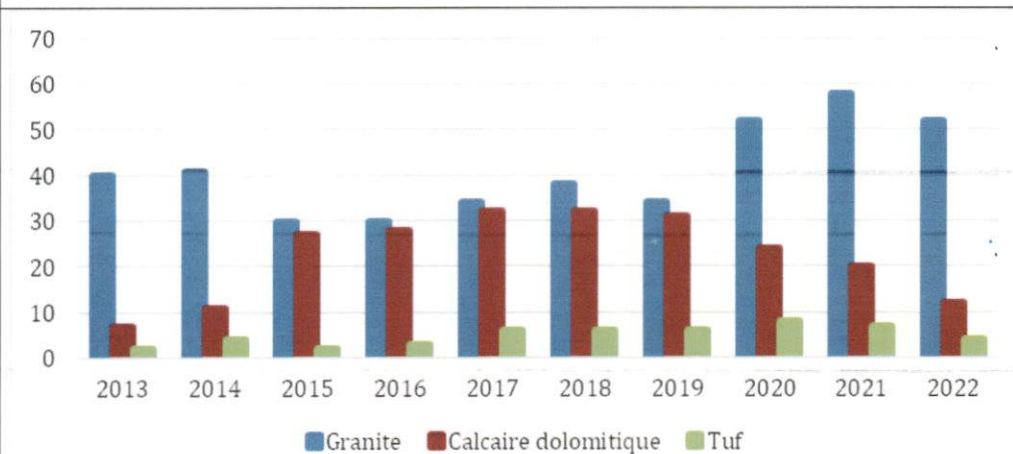
Graphique 41 : Répartition des carrières en production par région



Graphique 42 : Nombre de sites de carrières par substance en 2022



Graphique 43 : Evolution du nombre de sites des principales substances



4.3. Production industrielle des substances de carrières

Points saillants :

- ❖ Baisse de 2,1% de la production industrielle des substances de carrières ;
- ❖ Baisse de la production de basalte et du sable ;
- ❖ Hausse de 22,4% de la production de calcaire dolomitique.

Commentaire :

Sur la période 2015 à 2022, la production industrielle des substances de carrières a une tendance haussière. En 2022, la production industrielle des substances de carrière a connu une baisse de 2,1% par rapport à celle de 2021.

Le granite constitue la substance de carrières la plus exploitée. Sa production en 2022 représente 66,5% de la production industrielle totale des substances de carrière.

La production industrielle de basalte n'est intervenue qu'en 2020 avec la mise en exploitation de la carrière industrielle de Gaughin de la société CIM BURKINA. En volume, sa production est passée de 159 799 m³ en 2021 à 73 415 m³ soit une baisse de **54,1%**.

Le volume de la production industrielle de sable est passé de 71 295 m³ en 2021 à 49 692 m³ en 2022 soit une baisse de 30,3%. Cela se justifie principalement par la prolifération des activités d'exploitation anarchique et illégale. Par contre ceux du calcaire dolomitique et des tufs ont augmenté respectivement de 22,4% et 9,1%, ce qui est dû à leur prise en compte dans la formulation du ciment et dans les intrants agricoles.

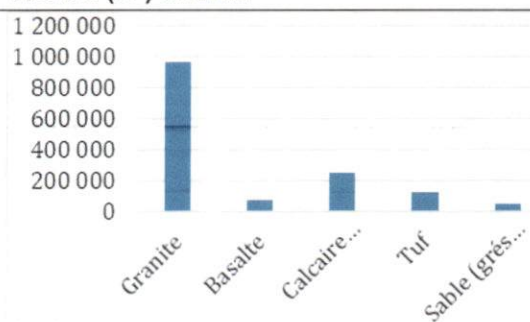
Source: DGESS /MEMC

Tableau 10: Production des substances de carrière

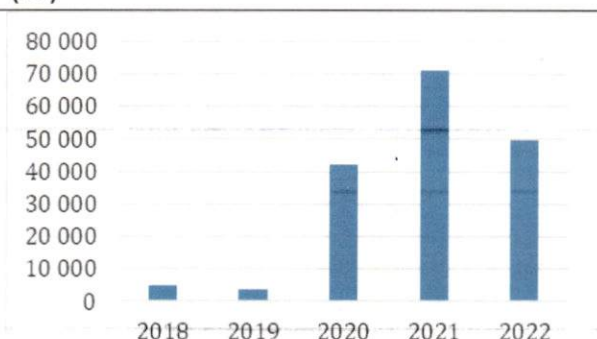
	VOLUME EN M ³ EN 2022	TAMA (%) 2022/2013	VARIATION (%) 2022/2021
Granite	968 573	12,6	2,4
Basalte	73 415	-	-54,1
Calcaire dolomitique	243 934	54,6	22,4
Tuf	120 247	27,3	9,1
Sable	49 692	-	-30,3

Source : Annuaire statistique, 2022

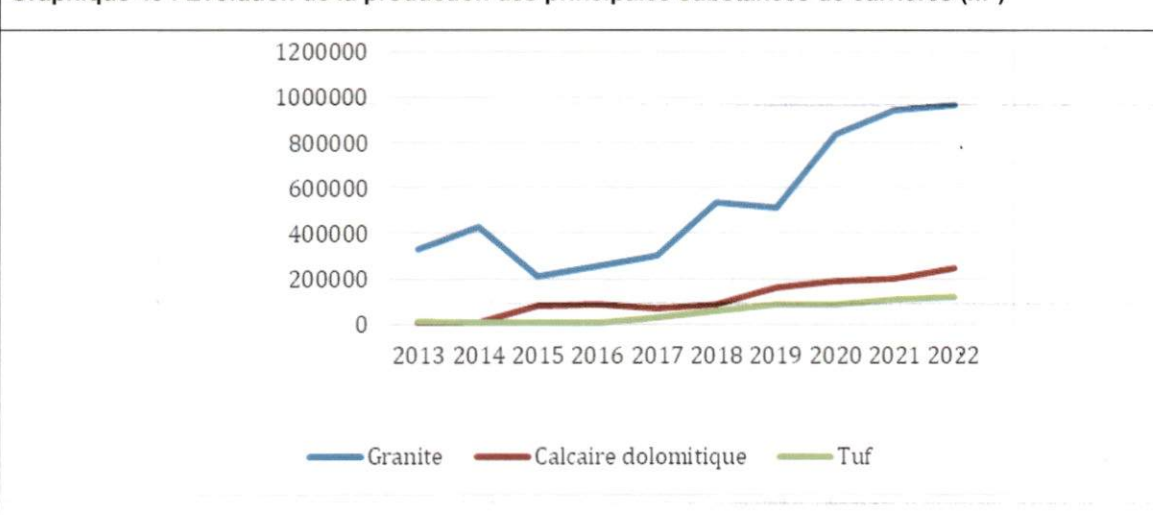
Graphique 44 : Production des substances de carrière (m³) en 2022



Graphique 45 : Evolution de la production du sable (m³)



Graphique 46 : Evolution de la production des principales substances de carrières (m³)



SECTION ENERGIE

5. RECOUVREMENT DES RECETTES DANS LE DOMAINE DE L'ELECTRICITE PAR LE MINISTERE (STRUCTURES CENTRALES)

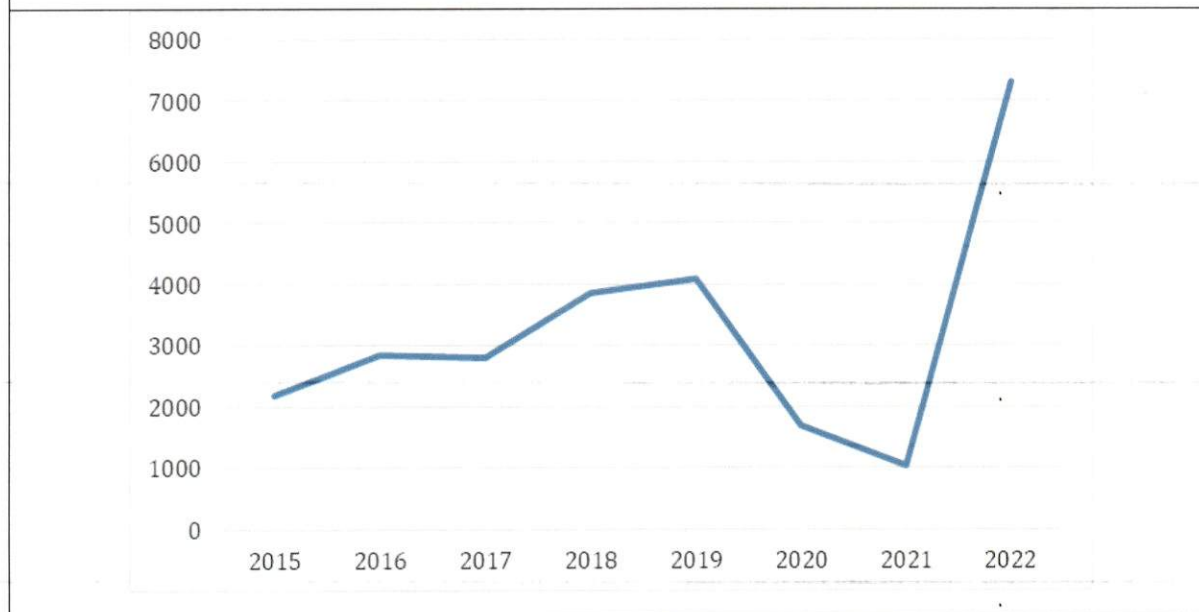
Points saillants :

- ❖ **7,304** milliards de FCFA du recouvrement du secteur de l'électricité

Commentaire :

Dans le domaine de l'électricité, le montant des recettes recouvrées en 2022 est de **7,304** milliards de FCFA contre **1,035** milliards de FCFA en 2021 soit une augmentation de 6,269 milliards de FCFA.

Graphique 47 : Evolution des recouvrements des recettes dans le domaine de l'électricité (en millions de FCFA)



6. ENERGIE ELECTRIQUE

6.1. Production d'électricité

Points saillants :

- ❖ Baisse de 35,4% de la production d'hydroélectricité en 2022 ;
- ❖ Hausse de 206,1% de la production des coopératives d'électricité ;
- ❖ Baisse de 4,36 points de pourcentage de la part des énergies renouvelables dans la production nationale d'énergie électrique.

Commentaire :

La production nationale d'électricité est passée de **1 015,25 GWh** en 2021 à **1 013,5 GWh** en 2022 soit une baisse de **0,1%**. Cette situation s'explique par la baisse de la production hydroélectrique (35,4%) dû à l'indisponibilité de la ligne de transport de la centrale de Kompienga du fait de l'insécurité.

La production électrique des Coopératives a connu une hausse de **206,1%** imputable à la reprise des activités de certaines centrales telles que celles de Titao, Arbinda, Barsalgho ; localités auparavant raccordées au RNI.

La production globale d'électricité de source photovoltaïque a connu une hausse de 1,1% imputable à l'entrée en service de la centrale solaire de N'agréongo (Green Yellow) en novembre 2022.

La part des énergies renouvelables est passée de **18,8%** en 2021 à **14,1%** en 2022 soit une baisse de **4,4** points de pourcentage.

Les importations d'électricité sont passées de 1381 GWh à 1492,2 GWh entre 2021 et 2022, soit une hausse de 8,1%. Elles représentent **59,6%** de la consommation nationale d'électricité en 2022.

Note méthodologique

Les sources de production nationale d'électricité sont constituées du thermique, de l'hydraulique et du solaire.

Energie électrique de source thermique : Energie électrique produite par les moteurs fonctionnant à base de combustibles liquides, solides ou gazeux.

Energie hydroélectrique : Electricité produite par l'utilisation d'une source d'eau.

Energie solaire Photovoltaïque: Electricité produite par la conversion du rayonnement solaire grâce à des modules solaires.

Offre d'énergie électrique = Ensemble constitué de la production nationale et des importations.

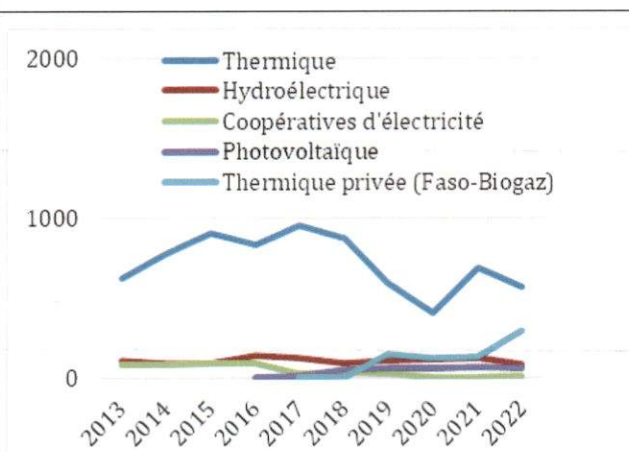
Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2022.

Tableau 11 : Récapitulatif de la production électrique nationale

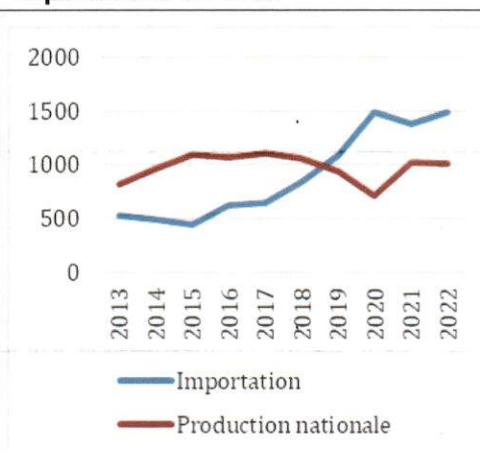
	En 2022	Variation (%) 2022/2021
Production nationale (GWh)	1013,5	-0,1
hydro- électrique (GWh)	82,4	-35,4
COOPEL (GWh)	10,1	206,1
Part des ER (%)	14,49	4,36

Source : Annuaire statistique, 2022

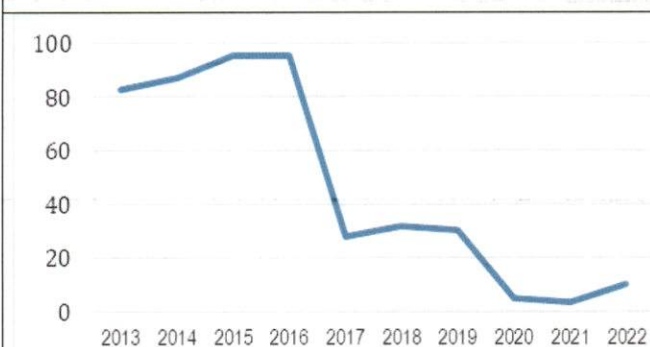
Graphique 48 : Evolution de la production d'électricité



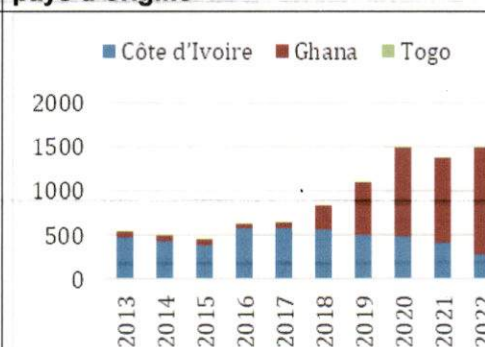
Graphique 49 : Evolution de la production nationale et des importations en GWh



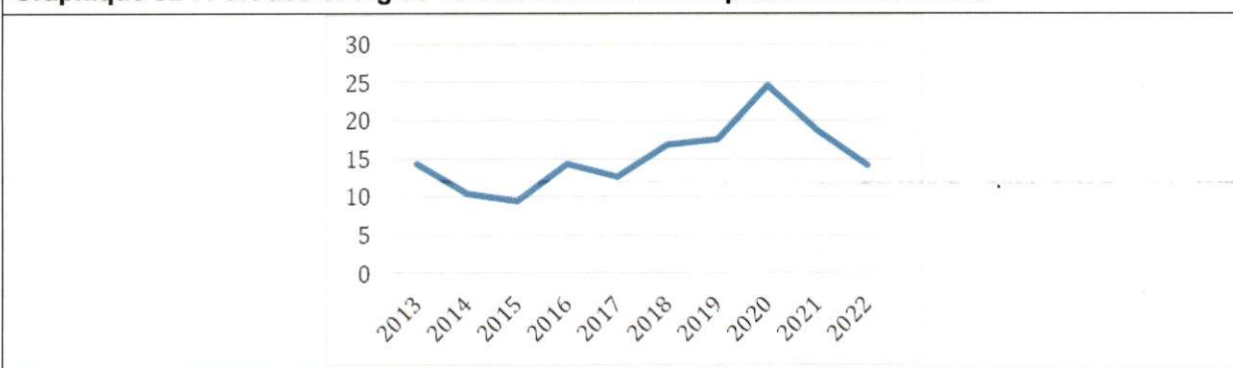
Graphique 50 : Production des COOPEL en GWh



Graphique 51 : Part des importations par pays d'origine



Graphique 52 : Part des énergies renouvelables dans la production nationale



Points saillants :

- ❖ Hausse de **5,8%** de l'énergie livrée ;
- ❖ Pertes globales de **11,1%** de l'énergie vendue.

Commentaire :

L'énergie électrique livrée à la distribution est assurée d'une part par la SONABEL pour le réseau national interconnecté et d'autre part le privé et les COOPEL pour les réseaux isolés. Elle est de 2 453,3 GWh en 2022 contre 2 318 GWh en 2021, soit une hausse de **5,8%**. Par ailleurs, l'énergie vendue est de 2048,13 GWh en 2021 contre **2 172,9 GWh** en 2022 soit une hausse de **6,1%**.

La perte globale de distribution (PT + PNT) s'estime à 11,1% en 2022 contre 11,5% 2021 soit une amélioration de 0,4 point de pourcentage. Les différents investissements sur la maintenance des ouvrages de production, de transport et de distribution entrepris ainsi que l'effort de réduction des charges de fonctionnement sont à l'origine de cette réduction des pertes.

La part de l'énergie électrique livrée à la distribution par les COOPEL est de 0,4%.

Note méthodologique

Taux d'accroissement = ((Valeur finale- Valeur initiale) /valeur initiale) *100 ;

Rendement par acteur = Ratio entre l'énergie livrée à la consommation par acteur et l'énergie totale produite et importer par acteur.

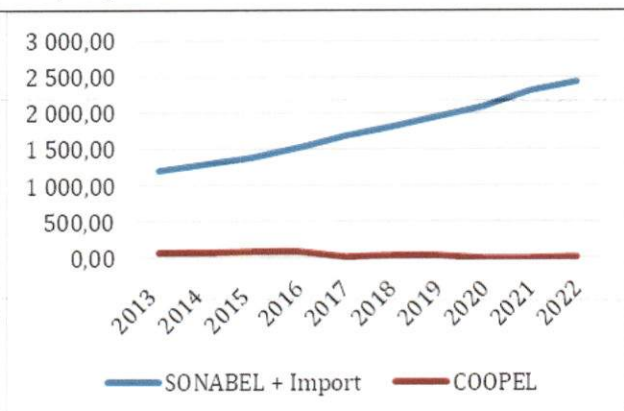
Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2022.

Tableau 12 : Récapitulatif de la livraison d'énergie

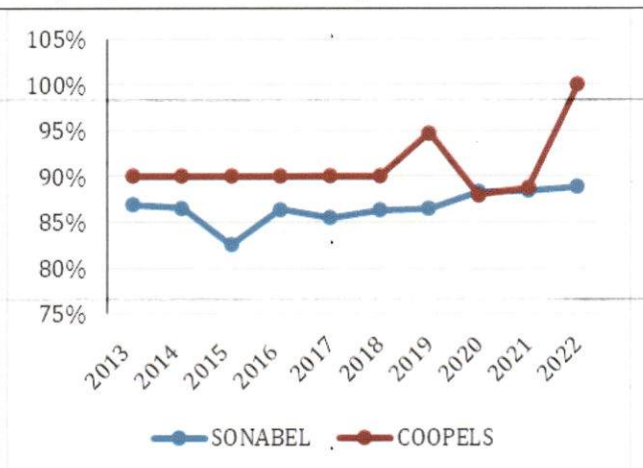
	En 2022	TAMA (%) 2022/2015	Variation (%) 2022/2021
Energie livrée (GWh)	2453,3	7,6	5,8
Pertes globales de distribution (%)	11,1	-	0,47

Source : Annuaire statistique, 2022

Graphique 53 : Livraison d'électricité



Graphique 54 : Rendement par acteur



6.3. Capacité de production

Points saillants :

- ❖ Hausse continue de la puissance totale installée ;
- ❖ Prédominance des puissances thermiques installées.

Commentaire :

La puissance nominale totale installée (conventionnelle et renouvelable) est passée de **467,13 MW** en 2021 à **502,26 MW** en 2022 soit une hausse de **7,52%**. Cette situation s'explique essentiellement par l'entrée en service de la centrale solaire de Nagréongo d'une puissance nominale de **30 MWc**.

La puissance solaire photovoltaïque installée sur le plan national est de **64,71 MWc** (centrales connectées au RNI et hors réseau ABER) en 2022 contre **34,53 MWc** en 2021.

Le nombre de centrales en service tout type confondu est de **42** en 2022 contre **35** en 2021. Cette situation se justifie par la construction de cinq (05) mini centrales hybrides destinées à l'électrification des localités de Yaongo, Seguedin, Tio, Boanga et Roba. On note également la reprise des activités de production de la centrale thermique de Barsalgho qui est déconnectée du RNI du fait de la situation sécuritaire.

La production d'énergie électrique demeure assurée en grande partie par les centrales thermiques qui représentent **80,7%** de puissance installée en 2022.

Note méthodologique

La puissance installée : la somme de toutes les puissances nominales des centrales installées

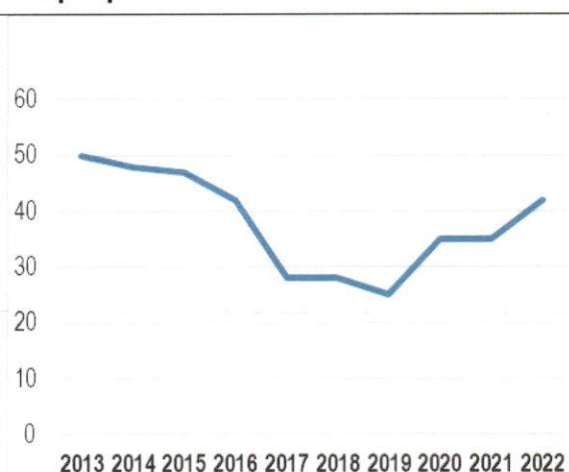
Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2022.

Tableau 13 : Récapitulatif de la capacité de production nationale

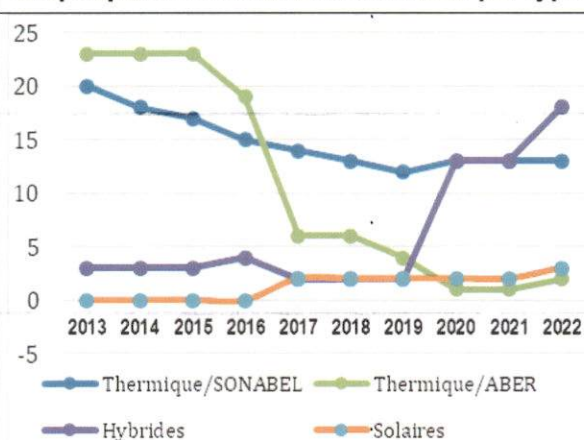
	En 2022	TAMA (%)	Variation (%) 2022/2021
Centrales en services (nombre)	42	18,9 (2022/2019)	20
Puissance installée en MW sans le solaire	437,6	6,4 (2022/2013)	1,1
Puissance solaire installée en kWc	64 708	13,1 (2022/2017)	87,4

Source : Annuaire statistique, 2022

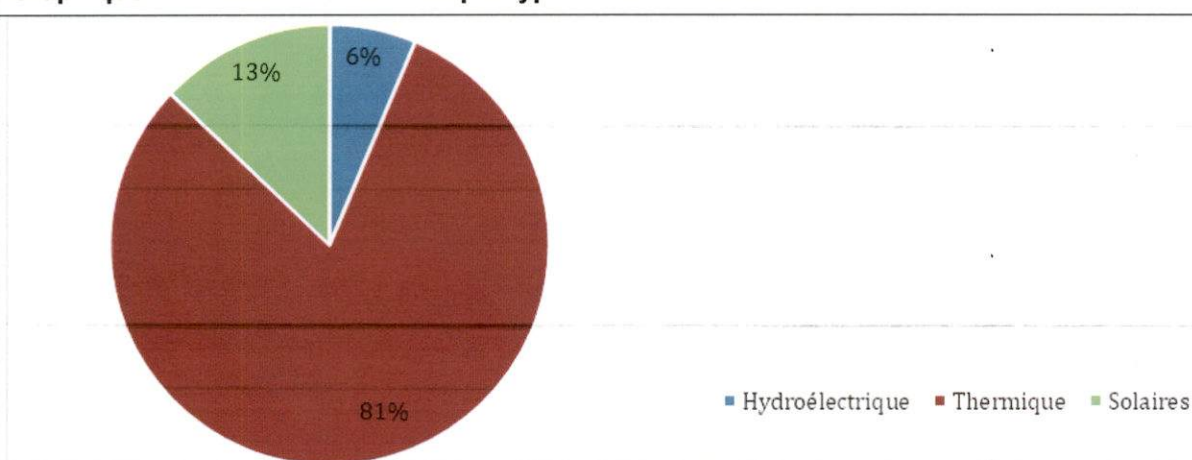
Graphique 55 : Nombre de centrales



Graphique 56 : Nombre de centrales par type



Graphique 57 : Puissance installée par type de centrale 2022



Points saillants :

- ❖ Hausse de **8,6%** de la puissance de pointe annuelle.

Commentaire :

L'accroissement annuel moyen de la demande maximale est de 9,6% sur la période 2013-2022. La demande maximale (puissance de pointe) enregistrée au niveau de la SONABEL en 2022 est de **455 MW** contre **419 MW** en 2021, soit une hausse de **8,6%**.

L'offre à la pointe en 2022 est de **437 MW** soit une augmentation de **38,5%** par rapport à 2021. Par ailleurs, elle n'a pas pu satisfaire la demande (455 MW) à la pointe ce qui a entraîné des délestages.

Note méthodologique

Puissance nominale : La capacité théorique de production ;

Puissance de pointe : la puissance maximale instantanée enregistrée du réseau sur une période.

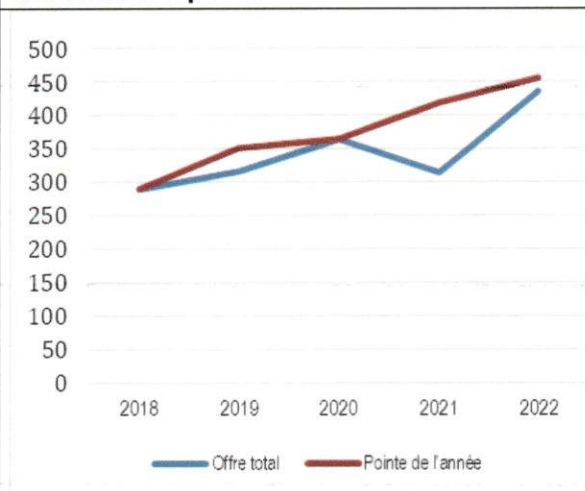
Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2022

Tableau 14 : Récapitulatif de la puissance souscrite

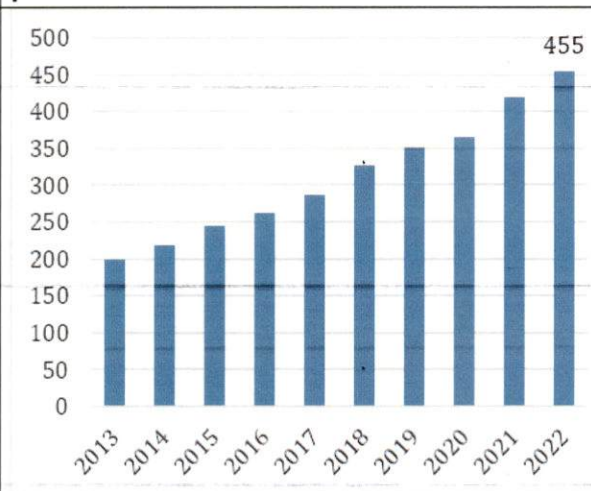
	En 2022 (en MW)	Variation (%) 2022/ 2021	TAMA (%) 2022/ 2013
Offre totale	437	38,7	10,8
Pointe de l'année	455	8,6	11,9

Source : Annuaire statistique, 2022

Graphique 58 : Evolution de l'offre et de la demande à la pointe



Graphique 59 : Evolution de la puissance de pointe annuelle



6.5. Longueur du réseau

Points saillants :



C

croissance soutenue de la longueur du réseau ;

❖ Prédominance du réseau Basse Tension (BT).

Commentaire :

Sur la période 2013-2022, la longueur de réseau de distribution est passée de 11 109 Km à 24 290 Km avec un rythme de croissance annuel moyen de **9,1%**. En 2022, les réseaux haute tension (HT) et basse tension (BT) atteignent respectivement **8 491 Km** et **15 799 Km** soit une hausse de 8,6% pour la BT et 4,5% pour la HT par rapport à 2021. Cette situation est le résultat de l'électrification de 123 nouvelles localités et les efforts d'extension du réseau électrique dans certaines zones.

Au plan régional, le réseau reste moins étendu dans les régions des Cascades, du Sud-Ouest et du Sahel avec moins 8% du réseau national de distribution.

Les régions du Centre et des Hauts-bassins concentrent à elles seules 40,2% du réseau national de distribution.

Note méthodologique

Réseau basse tension : constituées des lignes dont la tension est inférieure ou égale à 0,4 kV. Ces lignes sont utilisées pour la distribution de l'électricité. Au Burkina Faso, la HT est constituée des lignes de 230 V et 400 V ;

Réseau Moyenne tension (MT) : constituées des lignes dont la tension est comprise entre 1kV et 50kV. Ces lignes sont utilisées pour la distribution de l'électricité. Au Burkina Faso, la MT est constituée des lignes de 15 kV, 20kV et 33 kV ;

Réseau haute tension (HT) : constituées des lignes dont la tension est supérieure à 50 kV. Ces lignes sont utilisées pour le transport de l'électricité. Au Burkina Faso, la HT est constituée des lignes de 90kV, 132kV et 225kV ;

Réseau mixte : Ce sont les lignes qui combinent basse tension et haute tension.

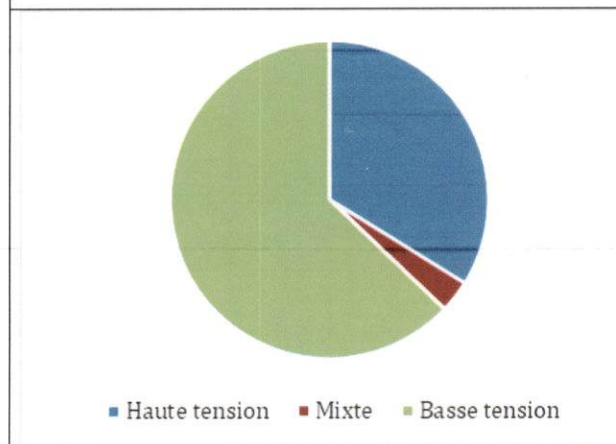
Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2022.

Tableau 15 : Récapitulatif de la longueur du réseau électrique

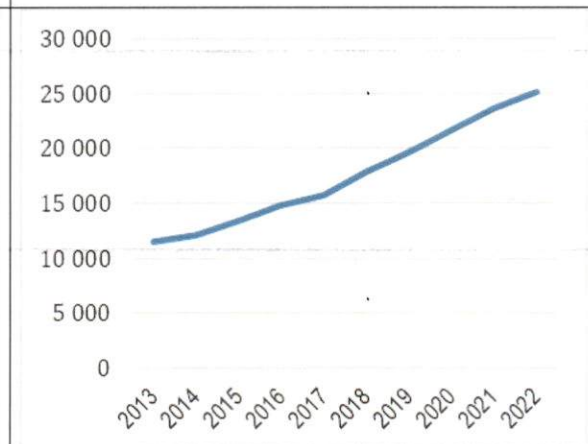
	En 2022 (en Km)	TAMA (%) 2022 /2013	Variation (%) 2022/2021
Longueur du réseau	25 119	9,0	6,7

Source : Annuaire statistique, 2022

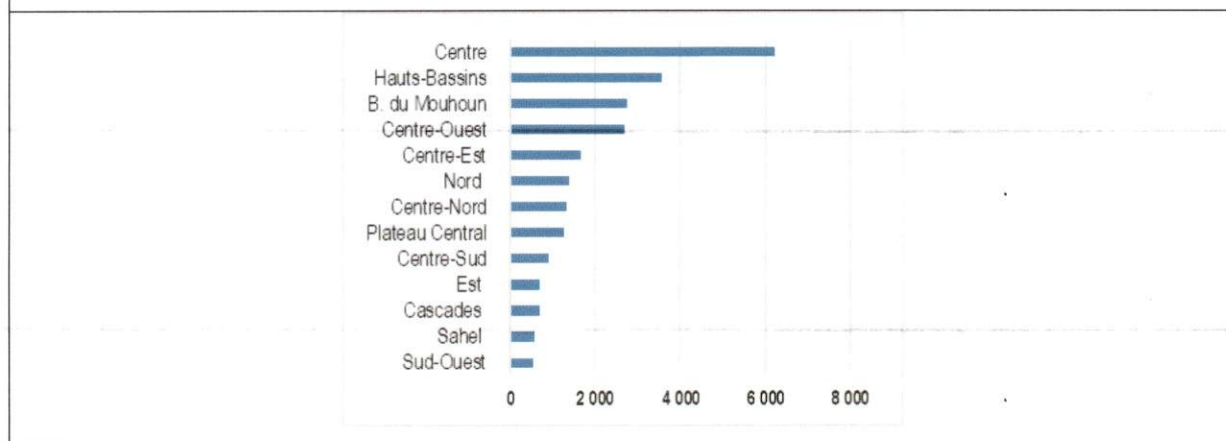
Graphique 60 : Part de la longueur par type de réseau en 2022



Graphique 61 : Evolution de la longueur du réseau



Graphique 62 : Répartition de la longueur du réseau par région



6.6. Taux d'électrification et de couverture du réseau national interconnecté

Points saillants :

- ❖ Hausse de 1,81 points du taux d'électrification nationale ;
- ❖ Forte disparité d'électrification entre les milieux urbain et rural ;
- ❖ Hausse de 3,41 points du taux de desserte national.

Commentaire :

Le taux d'électrification nationale est de **25,24%** en 2022, soit une hausse de **1,81** points de pourcentage par rapport à 2021. La disparité existante entre le milieu rural et le milieu urbain est soutenue d'année en année malgré les efforts déployés pour l'électrification des localités rurales. Les taux d'électrification en milieu urbain (86,96%) et rural (5,49%) ont connu une hausse en 2022 respectivement de 5,18 points et 0,84 point par rapport à 2021. Ces différents taux d'électrification ne prennent pas en compte les données relatives aux installations autonomes qui ne pourront être disponibles que par la réalisation d'enquêtes.

Concernant le taux de couverture électrique nationale, il est de **50%** en 2022 correspondant à **1170** localités électrifiées. Le taux de desserte qui mesure la proportion de la population ayant effectivement accès à l'électricité dans les localités électrifiées est passé de **54,4%** en 2021 à **57,8%** en 2022 soit un gain de **3,41** points de pourcentage.

Note méthodologique

Taux d'électrification nationale : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique et le nombre total de ménages du pays multiplié par 100.

Taux d'électrification nationale urbain : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique en milieu urbain et le nombre total de ménages urbains du pays multiplié par 100.

Taux d'électrification nationale rural : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique en milieu rural et le nombre total de ménages ruraux du pays multiplié par 100.

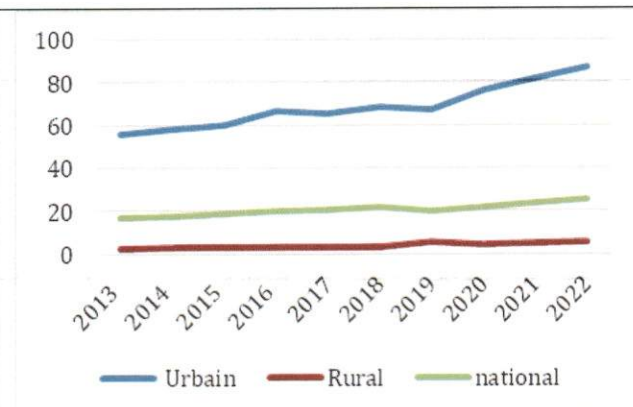
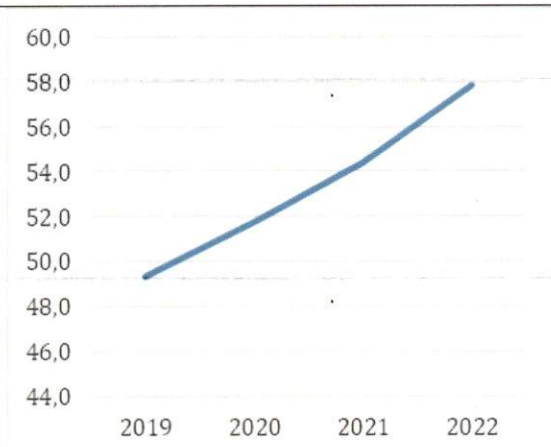
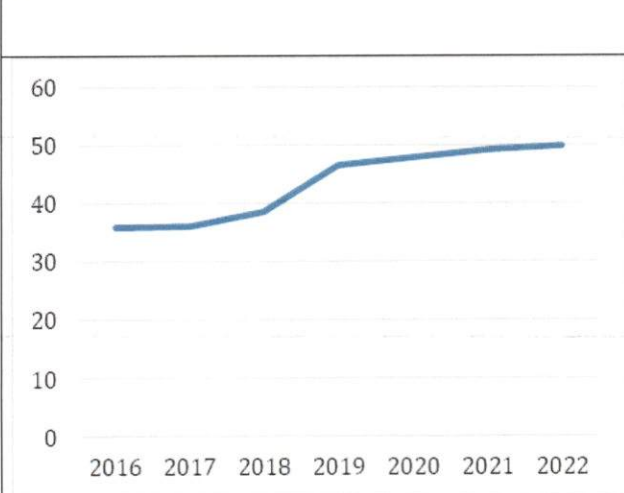
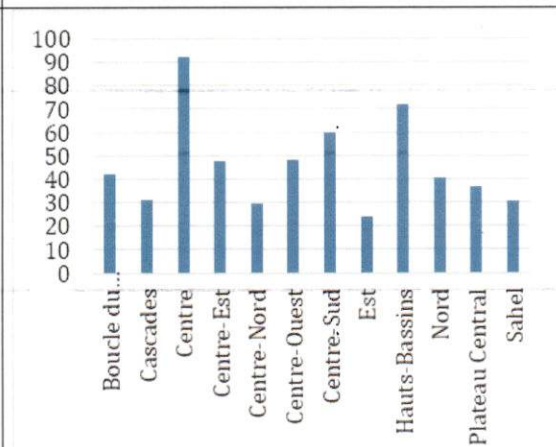
Taux de couverture électrique nationale : Rapport entre la population résidente des localités électrifiées et la population totale du pays multipliée par 100.

Source : DGESS/ MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2022.

Tableau 16 : Taux de couverture et d'électrification

	En 2022 (%)	TAMA (%)	Variation 2022/2021 en points de %
Taux de couverture	50	6 (2022/2015)	0,70
Taux d'électrification Urbain	86,96	5,0 (2022/2013)	5,18
Taux d'électrification Rural	5,49	10,1 (2022/2013)	0,84
Taux d'électrification national	25,24	4,6 (2022/2013)	1,81
Taux de desserte national	57,83	5,41 (2022/2019)	3,41

Source : Annuaire statistique, 2022

Graphique 63 : Taux d'électrification national

Graphique 64 : Taux de desserte national

Graphique 65 : Taux de couverture national

Graphique 66 : Taux de couverture par région


6.7. Nombre de localités électrifiées

Points saillants :

- ❖ Hausse de **11,8%** de localités électrifiées ;
- ❖ Boucle du Mouhoun, la région bénéficiant le plus de nouvelles localités électrifiées en 2022 ;
- ❖ Aucune localité électrifiée dans la région du Sahel.

Commentaire :

Le nombre total de localités électrifiées est passé de **1046** en 2021 à **1169** en 2022 soit une hausse de **11,8%**. Le nombre de nouvelles localités électrifiées en 2022 est de **123** dont **73** par la SONABEL et **50** par l'ABER.

La région de la Boucle du Mouhoun enregistre le plus de localités électrifiées en 2022 avec 28 localités sur un total de 123 localités. Elles ont pour la plupart (20) été électrifiées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ECED-Mouhoun en collaboration avec l'ABER.

La région du Sahel par contre n'a bénéficié d'aucune nouvelle localité électrifiée dû principalement à la situation sécuritaire.

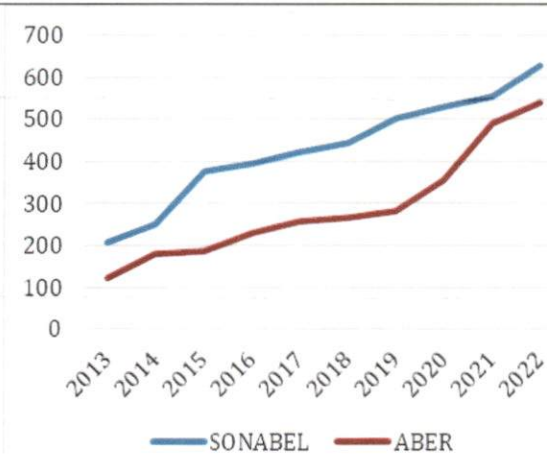
Source : DGESE/ MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2022.

Tableau 17 : Récapitulatif du nombre de localités électrifiées

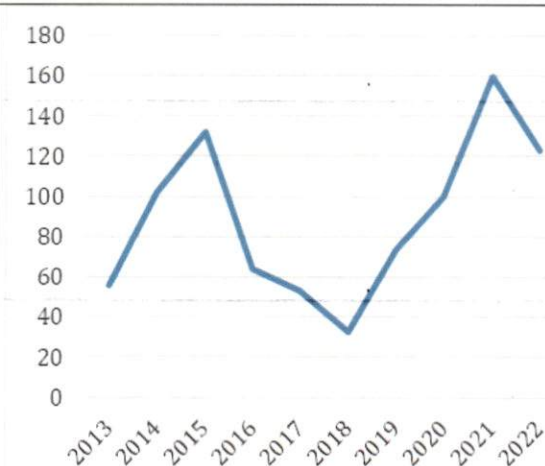
	Nombre en 2022	TAMA (%) 2022 /2013	Variation (%) 2022/2021
Localités électrifiées	1 169	15,2	11,9

Source : Annuaire statistique, 2022

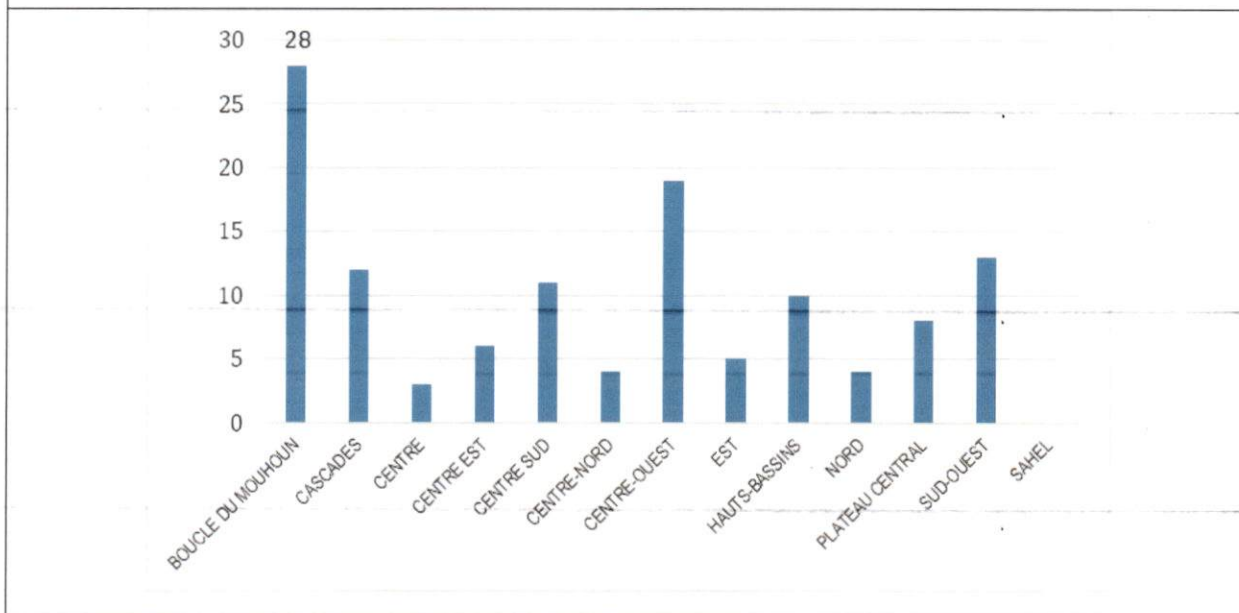
Graphique 67 : Evolution du nombre de localités électrifiées par structure



Graphique 68 : Evolution du nombre de nouvelles localités électrifiées



Graphique 69 : Répartition du nombre de localités nouvellement électrifiées en 2022



6.8. Abonnement

Points saillants :

- ❖ **94 774** nouveaux abonnés en 2022 ;
- ❖ Hausse de **42,4%** du nombre d'abonnés au prépaiement en 2022.

Commentaire :

Sur la période 2013-2022, la croissance annuelle moyenne du nombre d'abonnés est de **8,7%**. Ainsi de **492 125** abonnés en 2013, on compte **1 043 110** abonnés en 2022.

La croissance 2021-2022 (**10%**) est au-dessus du taux d'accroissement moyen annuel (8,7%).

En 2022, le nombre du prépaiement augmente de **182 908** soit un taux de **42,4%** par rapport à 2021 due à la poursuite de la politique de remplacement continue des compteurs post-payés par des prépayés. Aussi, les nouveaux abonnés sont automatiquement fournis en compteur prépayés.

Le nombre d'abonnés varie suivant les régions administratives. Le Centre et les Hauts Bassins comptent **60%** du total des abonnés sur le plan national.

Les régions du Centre-Sud, Sud-Ouest, Sahel et du Plateau Central enregistrent **8,7%** du nombre total des abonnés en 2022.

Note méthodologique

Compteur Prépayé : un dispositif qui vise à faire payer au client un service avant l'utilisation de celui-ci ;

Compteur Post-payé : un dispositif qui vise à faire payer au client un service après l'utilisation de celui-ci.

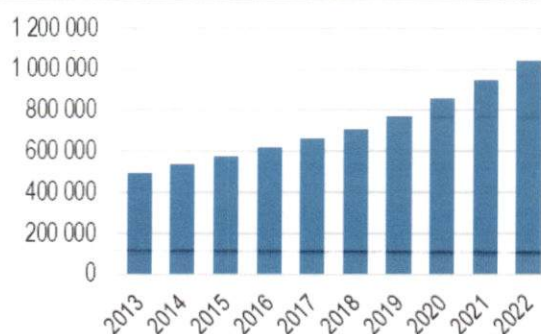
Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2022.

Tableau 18 : Récapitulatif du nombre d'abonnés

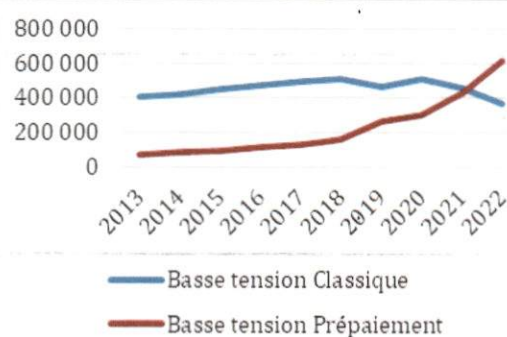
	Nombre en 2022	TAMA (%) 2022/2013	Variation (%) 2022/2021
Abonnés total	1 043 110	8,7	10,0
prépaiement	613 870	28,1	42,4
ABER	59 821	13,1	9,8
Nouveaux abonnés	94 774		

Source : Annuaire statistique, 2022

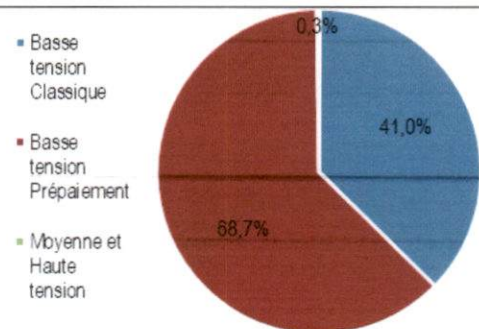
Graphique 70 : Evolution du nombre total d'abonnés



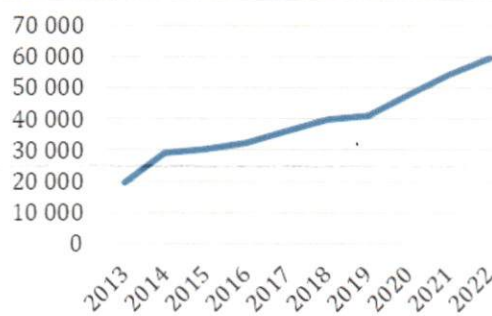
Graphique 71 : Evolution du nombre d'abonnés BT selon le mode de paiement



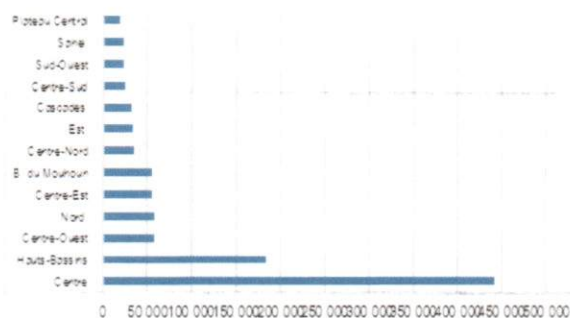
Graphique 72 : Répartition des types d'abonnés en 2022



Graphique 73 : Evolution du nombre d'abonnés de l'ABER



Graphique 74 : Répartition des abonnées par région



6.9. Consommation d'énergie électrique

Points saillants :

- ❖ Hausse continue de la consommation d'énergie électrique ;
- ❖ Réduction de **19,9%** de l'énergie vendue en post-paiement.

Commentaire :

L'énergie électrique consommée continue d'augmenter d'année en année. En 2022, la consommation totale d'énergie électrique est de **2 172,8** millions de kWh contre **2 048,13** millions de kWh en 2021, soit une hausse de **6,1%**.

Suivant le mode de paiement, la quantité d'énergie électrique vendue en post-paiement est passée de **823** à **659,1** GWh soit une réduction de **19,9%** par rapport à 2021. La consommation en électricité des prépayés en 2022 s'est accrue de **40%** par rapport à 2021 alors que son taux accroissement moyen annuel est de **24,6%** en sur la période 2013-2022.

Le niveau de consommation d'électricité varie d'une région à une autre. Les régions du Centre et des Hauts Bassins sont les grandes consommatrices d'électricité avec respectivement **52,7%** et **21,8%** de la consommation totale. Par contre, les régions du Centre-Sud et du Sahel, enregistrent quant à elles les niveaux de consommation les plus bas avec respectivement **1,1%** et **1,0%** de la consommation totale.

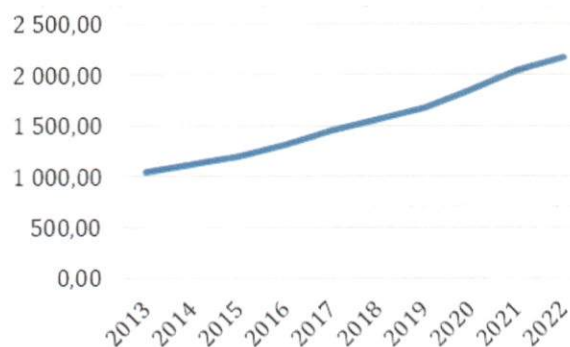
***Source :** DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2022.*

Tableau 19 : Récapitulatif de la consommation en énergie électrique

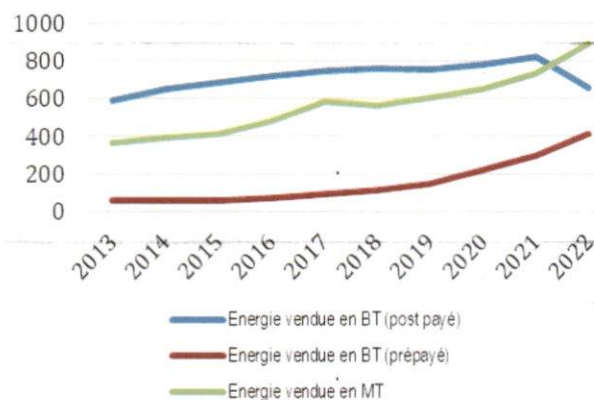
	En 2022 (en millions de kWh)	TAMA (%) 2022/2013	Variation (%) 2022/2021
Ensemble	2172,8	8,4	6,1
Prépayés	411,4	32,6	40,0
Haute Tension	210,8	27,7	9,4

Source : Annuaire statistique, 2022

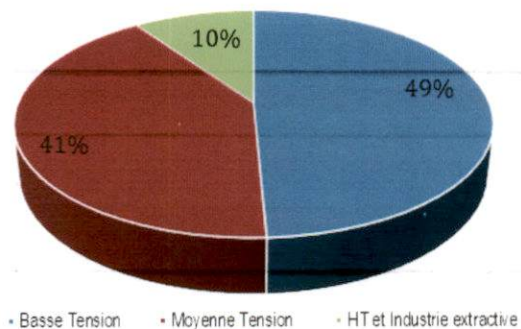
Graphique 75 : Electricité totale vendue (millions de kWh)



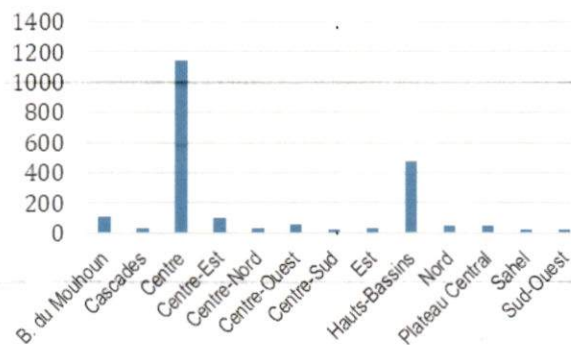
Graphique 76 : Electricité vendue par type de consommateur



Graphique 77 : Répartition de la consommation par type de branchement



Graphique 78 : Consommation d'électricité des régions de 2022



6.10. Consommation en combustibles des centrales thermiques de la SONABEL

Point saillant :

- ❖ Baisse de la quantité de combustibles consommée par les centrales thermiques.

Commentaire :

La quantité de combustibles consommée par les centrales thermiques de la SONABEL est en baisse de **18,9%** par rapport à 2021 passant 146, 607 millions de tonnes à 118, 936 millions de tonnes. Il en est de même pour leur consommation spécifique qui passe de 213,6 g/kWh en 2021 à 210,3 g/kWh en 2022 soit un gain de **3,3 g/kWh**.

La consommation totale d'huile par les centrales thermiques de la SONABEL a été de **540,8 t** en 2022 contre **632,2 t** en 2021 soit une baisse de **14,4%**.

La consommation spécifique de lubrifiants a connu une hausse de **4,3%** soit **0,96g/kWh** en 2022 et **0,92 g/kWh** en 2021.

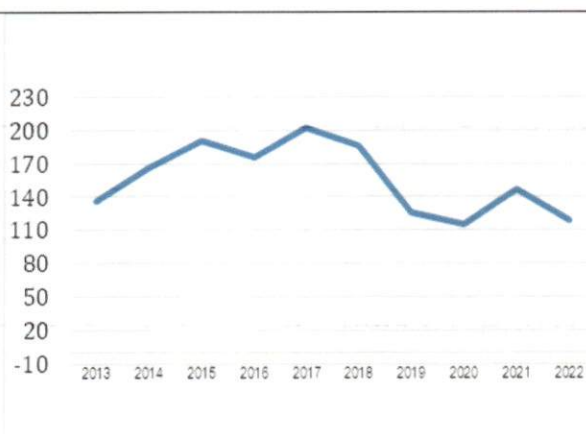
Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2022.

Tableau 20 : Consommation des centrales

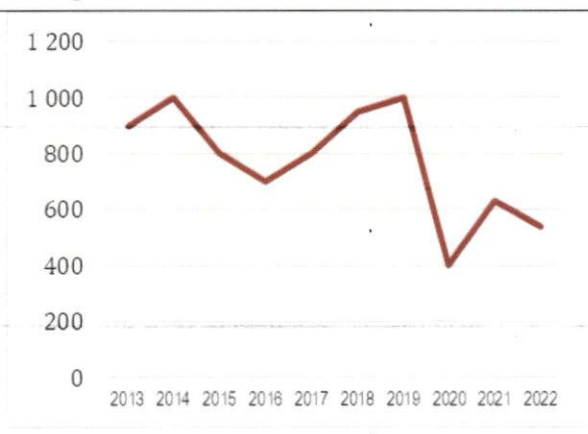
	En 2022	Variation (%) 2022 /2021
Combustibles FUEL/DDO (en milliers de tonnes)	118,9	-18,9
Consommation spécifique en combustibles (g/Kwh)	210,28	-1,6
Lubrifiants (en milliers de tonnes)	0,5	14,4
Consommation spécifique en lubrifiants (g/Kwh)	0,96	4,3

Source : Annuaire statistique, 2022

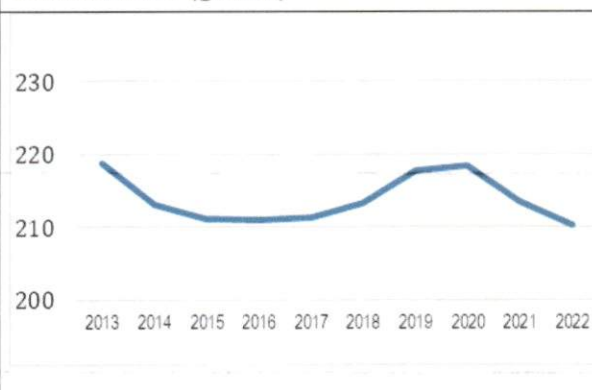
Graphique 79 : Consommation en FUEL/DDO en milliers de tonnes



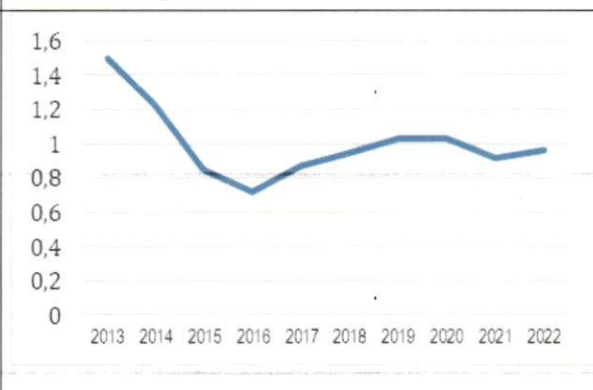
Graphique 80 : Consommation de Lubrifiants en Kg



Graphique 81 : Consommation spécifique en combustibles (g/Kwh)



Graphique 82 : Consommation spécifique en lubrifiants (g/Kwh)



7. HYDROCARBURES

Points saillants :

- ❖ Hausse de **10%** du volume des hydrocarbures liquides acheté ;
- ❖ Hausse de **7,8%** du volume de gaz acheté ;
- ❖ Gasoil, produit le plus acheté par la SONABHY.

Commentaire :

Le rythme moyen annuel de croissance des achats en volume des hydrocarbures liquides de la SONABHY est de **8%** sur la période 2013-2022. En 2022, les achats en volume des hydrocarbures liquides ont augmenté de **10%** par rapport à l'année précédente. En effet, le gasoil est le produit le plus acheté avec une part de 40,4% du volume total des hydrocarbures liquides achetés suivi du Super 91 qui représente 38,3%. Aussi, le volume des achats du Super 91, du DDO et du Jet A1 ont augmenté respectivement de 21,7%, 15,5% et 11,7% par rapport à 2021.

La quantité des hydrocarbures liquides vendue en 2022 est de **2,188** millions de m³. Elle a connu une hausse de **12,9%** par rapport à 2021 (1,938 millions de m³).

Les achats des hydrocarbures gazeux quant à eux, ont augmenté de **7,8%** entre 2021 et 2022 avec un taux d'accroissement moyen annuel de **14,1%** sur la période 2013-2022.

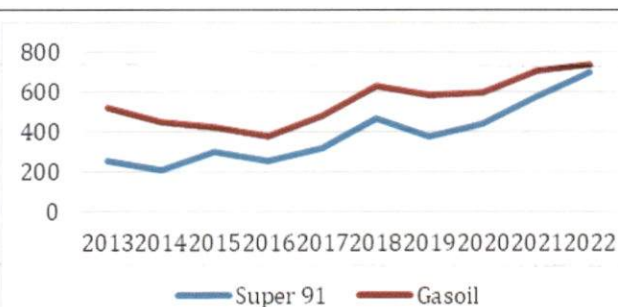
Le volume des hydrocarbures gazeux vendu connaît la même tendance haussière que les achats avec une augmentation de **8,5%** entre 2021 et 2022.

Tableau 21 : Récapitulatif des achats des hydrocarbures

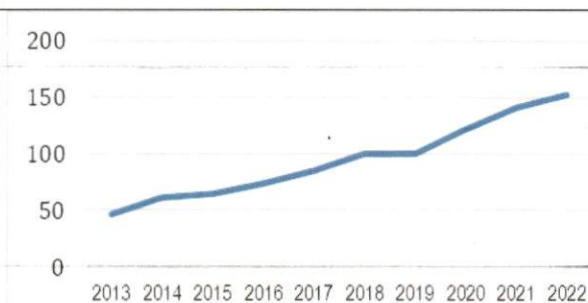
	En 2022 (en milliers de tonnes métriques)	TAMA (%) 2022 /2013	Variation (%) 2022 /2021
Produits liquides	1 823	8,0	10,0
Gasoil	736,4	4,0	4,2
DDO	32,7	4,7	15,5
Jet a1	32,4	-	11,7
Super 91	698,2	11,8	21,7
Gaz	152,2	14,1	7,8

Source : Annuaire statistique, 2022

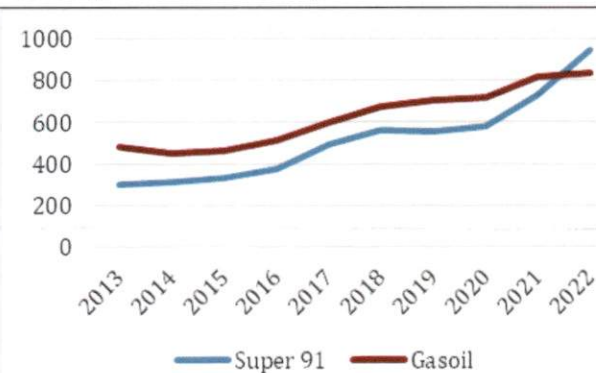
Graphique 83 : Achats de produits liquides en milliers de tonnes



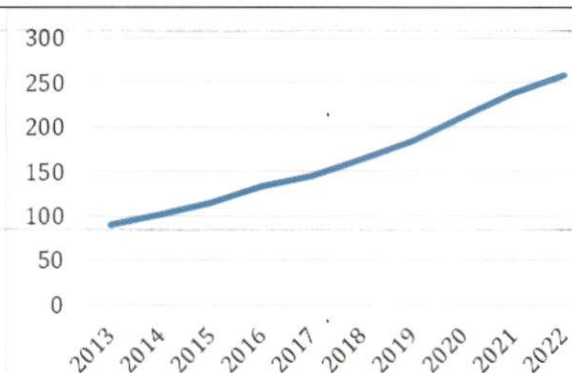
Graphique 84 : Achats de gaz en milliers de tonnes



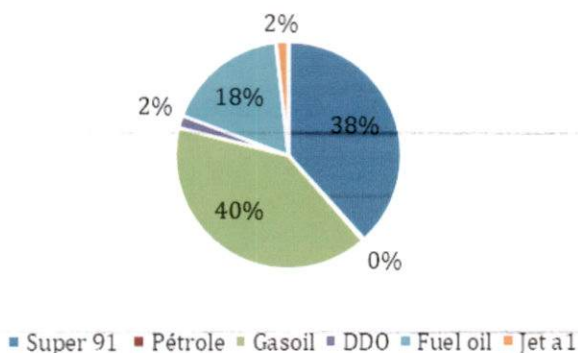
Graphique 85 : Volume total d'hydrocarbures vendu (en milliers de m³)



Graphique 86 : Volume total gaz butane vendu (en milliers de m3)



Graphique 87 : Répartition des achats de produits liquides en 2022



N°	Nom et Prénom (s)	Structure	Adresse E-mail
1	YONLI Banséli	DGESS	byonli@yahoo.fr
2	ZOUGMORE Iliassa	BE-SG/MEMC	ziliassa@yahoo.com
3	COULIBALY Moumouni	DGESS	mounicoul11@gmail.com
4	DRABO Abass	DGCM	draboabass@hotmail.fr
5	BARRY Adama	DGESS	adamadembobarry@gmail.com
6	BAKO N. Severin	DGC	seviobako@gmail.com
7	DIAGBOUGA Hama	DGESS	hamadiagbouga01@gmail.com
8	KABA Alfred	SP/CNM-FMDL	Alfredkaba858@gmail.com
9	COMPAORE Clarisse	PS/MEMC	virgicomp@yahoo.fr
10	KABORE Sidiki	DGF/MEMC	kabsid04@gmail.com
11	SAWADOGO Sayouba	ANEEMAS	sayouba.sawadogo@aneemas.bf
12	SAWADOGO Boukaré	DGESS	sawadogo.boukar@gmail.com
13	NEBIE Bouma Alfred	DGMG	nebiebalfred@gmail.com
14	SOME Dar	DGESS	somedar@yahoo.com
15	COULIBALY Boureima	BUMIGEB	beyafon@gmail.com
16	DIALLO Boureima	SP/ITIE	Boureimadiolla29@gmail.com
17	BANCE François	FESCOOPEL	franco@gmail.com
18	OUATTARA S. Ismaël	DGESS	Ouattaraismael408@yahoo.fr
19	BAKOU Idrissa	DRH	bakoujudicael@gmail.com
20	OUEDRAOGO Mariam Rose	DGE	ouedrm63@gmail.com
21	SALAMBERE/ZERBO Nafissatou Yasmina	ANEREE	zebnafe@yahoo.fr
22	SOMBIE Ardjouma	ABER	ardjouma.sombie@aber.fr
23	ZONGO Cyrille	CMB	czongo@chambredesmines.bf
24	LINGANI/KI Sima Germaine	ST/CLPI	kisimagermaine@gmail.com

© Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS)

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

Avenue KADIOGO 01 BP 644 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél. : (226) 25 40 78 46 Fax : (226) 25 40 78 70

Courriel : dguessme@yahoo.com

Site web : www.energie.bf